

Généralisation du e-paiement

Le coup d'accélérateur

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7920 - DIMANCHE 23 JUIN 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GAZA

PRÈS DE 80% DES ÉCOLES DÉTRUITES

Page 6

PRÉSIDENTIELLE

NOUVEAUX SOUTIENS À TEBBOUNE



Le Rassemblement national démocratique (RND), le Front El-Moustakbel ainsi que le Parti voix du peuple ont appelé séparément, hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à briguer un deuxième mandat à la magistrature suprême. Ces appels surviennent quelques jours après l'annonce publique de deux autres partis politiques, le mouvement El-Bina et le Front de libération nationale (FLN), concernant le soutien à la candidature du président Tebboune lors de la prochaine élection présidentielle anticipée, prévue le 7 septembre.

Page 3

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Mostaganem se dote d'une base aérienne

Page 2

EDUCATION NATIONALE

UNE CONFÉRENCE NATIONALE FIN JUIN

Page 5

14e FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE DE MARIONNETTES

SEPT SPECTACLES EN LICE

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



NOYADES ET FEUX DE FORÊTS

Le plan opérationnel de la Protection civile

LA DIRECTION générale de la Protection civile (DGPC) est prête à relever les défis de la saison estivale 2024. Avec un dispositif colossal déployé à travers le pays, la DGPC s'engage à garantir la sécurité des estivants et à protéger les ressources naturelles du pays.

Pas moins de 10 000 professionnels et saisonniers sont mobilisés pour surveiller les 613 plages du littoral algérien, dont 455 sont autorisées à la baignade. Depuis le début de l'été, ces sauveteurs aguerris ont déjà sauvé 699 personnes de la noyade et prodigué les premiers secours à 365 autres, a indiqué, hier, le communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC).

Malgré leurs efforts, 14 décès par noyade ont été enregistrés, dont la majorité sur des plages interdites à la baignade. La DGPC appelle à la vigilance et au respect des consignes de sécurité pour éviter ces drames.

Malheureusement, malgré leurs efforts, 14 décès ont été enregistrés, dont la majorité sur des plages interdites à la baignade, mettant en lumière les risques encourus par ceux qui ne respectent pas les consignes de sécurité. Face à la menace des incendies qui sévissent chaque été, la DGPC a mis en place un dispositif anti-incendie renforcé. 20 000 agents répartis en 65 colonnes mobiles sont déployés à travers le pays, appuyés par 505 unités spécialisées dans les zones forestières.

Selon la même source, le dispositif aérien est également renforcé avec 12 avions Air Tractor, 2 avions B200 de l'armée nationale et 6 hélicoptères MI 26 mobilisés pour la reconnaissance, l'identification et l'extinction des incendies. Cinq nouveaux détachements régionaux ont été créés cette année à El Tarf, Sétif, Blida, Chlef et Sidi Bel Abbes, portant à huit le nombre total de détachements. Cette mesure vise à assurer une réponse rapide et efficace aux incendies sur l'ensemble du territoire national.

L'année dernière, le dispositif anti-incendie de la DGPC a permis de circonscrire 1 052 feux de forêt et de brousse, sauvant ainsi des milliers d'hectares de végétation. Cependant, 41 594 hectares de terres ont été brûlés, dont près de 11 487 hectares de forêts.

La DGPC reste déterminée à protéger les citoyens et l'environnement. Grâce à leur engagement sans faille et à leur préparation rigoureuse, les équipes de la Protection civile espèrent minimiser les risques et garantir un été sûr et agréable pour tous les Algériens et les visiteurs du pays.

Meriem Djouder

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Mostaganem se dote d'une base aérienne centrale

L'inauguration de la base aérienne centrale de lutte contre les incendies et d'évacuation sanitaire à Mostaganem s'inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à renforcer les capacités d'intervention, à faire face aux incendies et à optimiser les secours d'urgence. C'est ce qu'a indiqué, hier, Brahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.



Optimiser les secours d'urgence.

Lors de la cérémonie inaugurale de la base aérienne, M. Merad a déclaré qu'en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier à la protection du patrimoine forestier et aux biens des citoyens, des mesures d'anticipation ont été prises cette année dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt. Il a précisé que cette préparation a concerné toutes les étapes d'équipement qui renforcent la flottille aérienne au niveau du pays.

Dans cette optique, il a souligné que cinq avions de lutte contre les incendies ont été récemment acquis en attendant un sixième dans les prochaines semaines, en plus de la location de sept canadairs par la compagnie aérienne Tassili Airlines, impliquée dans cette stratégie. Accompagné du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, de la ministre de l'Environnement et Energies renouvelables, Fazia Dahleb, et du P-DG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, M. Merad a suivi la présentation du bilan des dégâts enregistrés depuis le lancement de la campagne de lutte contre les incendies de forêt, le 1er mai dernier. Les superficies détruites, qui s'élèvent à 179 hectares seulement, «témoignent de la performance de cette action anticipative, rappelant qu'à la même période de l'année dernière, les pertes étaient plusieurs fois supérieures», a estimé le ministre de l'Intérieur.

Il convient de noter que la délégation ministérielle s'est rendue à Mostaganem pour superviser le lancement officiel de la saison estivale. Le ministre a également reçu des explications sur le programme de prévention et de sensibilisation aux dangers liés à la saison estivale, ainsi que sur la composition du dispositif opérationnel de lutte contre les incendies, qui est entré en service le 1er mai 2024. Selon la Protection civile, le dispositif opérationnel est composé de 12 avions AIRcraft, loués par la Direction générale de la Protection civile à la société Tassili Aviation et répartis dans les aéroports de Mostaganem, Chlef, Béjaïa et Annaba, ainsi que de 65 convois mobiles, en plus de 5 détachements régionaux de soutien à la lutte contre les incendies et de 20 000 agents de la Protection civile de différents grades. Il convient de noter que la base aérienne a été réceptionnée à l'issue de 60 jours de travaux d'aménagement, réalisés par la société Tassili Airlines (filiale de Sonatrach) au niveau d'une piste sise à la commune de Sayada, dans les délais impartis. Au-delà de sa fonction première de lutte contre les incendies, la base aérienne de Mostaganem s'illustre également comme un atout majeur pour l'évacuation sanitaire. Le week-end dernier, cette base a reçu un hélicoptère pour l'évacuation sanitaire afin d'assurer un transport rapide et sécurisé des blessés vers les structures hospitalières des wilayas de l'ouest du pays. Soucieuse de développer une expertise nationale de pointe dans le domaine de la lutte contre les sinistres, dans une deuxième phase de ce projet, la société exploitant cette installation prévoit la création d'un centre de formation moderne. Ce centre sera doté d'appareils de simulation modernes, notamment après le renforcement de la flottille de Tassili Airlines par six canadairs. Ce centre permettra de former des pilotes et des techniciens hautement qualifiés, aptes à relever les défis croissants liés aux incendies et aux opérations de secours d'urgence.

Sihem Bounabi

BEJAIA

Coup d'envoi de la saison estivale

APRÈS de très longues semaines de préparation, la saison estivale a été ouverte hier par le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, à partir de la plage du complexe touristique Les Hammadites de la commune de Tichy. Plusieurs responsables de la wilaya, dont le président de l'APW, les directeurs du tourisme et de l'artisanat, de la jeunesse et des sports, de la culture et de l'environnement ainsi que les services de sécurité, ont pris part à cette cérémonie aux côtés de nombreux élus locaux et nationaux ainsi que des P/APC des huit communes du littoral de la wilaya.

Le wali a relevé, à l'occasion, l'importance de ce rendez-vous économique et touristique pour la wilaya. Il a loué «les efforts» consentis par les APC, les directions concernées, les entreprises privées et publiques ainsi que le mouvement associatif pendant de longues semaines pour nettoyer les plages et préparer la saison estivale en général. Il a ensuite affirmé que «toutes les conditions permettant aux vacanciers de passer un agréable séjour sont réunies». Il a rappelé les activités qui seront organisées dans les communes côtières, dont les activités culturelles, sportives et de loisirs, à l'image de concours, de compétitions, d'expositions et de ventes de produits artisanaux. La cérémonie officielle a, aussi, été marquée par une série d'activités dont un gala artistique et les expositions organisées par plusieurs direction dont celle de la Protection civile et de l'artisanat. Pour rappel, des campagnes de nettoyage des plages et des accotements de routes ont été menées pendant plusieurs semaines par les APC ainsi que par plusieurs autres directions dont la direction des travaux publics, la direction de la jeunesse et des sports ainsi que par les entreprises sportives et publiques et l'EPIC Bougie Provert, mobilisant pour cela des moyens matériels et humains adéquats.

Pour sa part, la direction de la jeunesse et des sports a mobilisé plus de 600 jeunes le mois dernier pour le nettoyage des plages de l'est de la wilaya, entre autres. Les scouts et le mouvement associatif local étaient aussi au rendez-vous.

Les APC continuaient jusqu'à hier le nettoyage des plages. C'était le cas pour les APC de Melbou et de Béjaïa, qui ont nettoyé les plages du 8-Mai 45 et de Boulimat. Plusieurs réunions, qui ont réuni les responsables concernés, avaient été tenues par le wali. Celles-ci ont tourné sur l'évaluation des préparatifs de ce rendez-vous. Les chefs de daïras étaient mobilisés sur le terrain afin de vérifier et de suivre les travaux de préparation dont l'aménagement des accès, l'alimentation en eau potable, l'aménagement des aires de stationnement, la pose de cabines de douche et de toilettes, l'éclairage public, les bacs à ordures, le réaménagement ainsi que la réparation des cabines et postes de secours des surveillants de baignade et des services de sécurité. Cette année, 35 plages, sur les 46 que compte la wilaya sur une façade maritime de plus de 146 km, sont autorisées à la baignade.

La Protection civile a déployé depuis le 1er juin 626 surveillants de baignade au niveau des côtes est et ouest de Béjaïa. Ce dispositif sera maintenu pendant quatre mois. Les surveillants de baignade engagés durant cet été sont en majorité des saisonniers.

Ils sont répartis sur les 35 plages dont 15 sont mises en concession par les APC. En plus de ces moyens, la protection civile a décidé de soutenir ce dispositif humain par 6 ambulances, 5 embarcations pneumatiques et un médecin. Le dispositif mis en place sera consolidé aux mois de juillet et d'août par des moyens humains notamment.

N. Bensalem

PRÉSIDENTIELLE

Nouveaux soutiens à Tebboune

Comme prévu, le Rassemblement national démocratique et le Front El-Moustakbel ont appelé séparément hier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à briguer un deuxième mandat à la magistrature suprême.



Un président rassembleur.

Ces appels surviennent quelques jours après l'annonce publique de deux autres partis politiques, le mouvement El-Bina et le Front de libération nationale, concernant le soutien à la candidature du président Tebboune lors de la prochaine élection présidentielle anticipée, prévue le 7 septembre. La décision du RND a été prise lors de la session extraordinaire du Conseil national du parti, qui s'est tenue hier à Zéralda, à l'ouest de la capitale. Dans son allocution, le secrétaire général du RND, Mustapha Yahi, a souligné que la décision a été prise « après avoir évalué les réalisations du président de la République durant ce mandat présidentiel ». Un mandat caractérisé par « de profondes réformes ayant abouti à un cadre de vie empreint de sérénité, de stabilité et d'espoir », ajoutant que cet appel est également fondé suite au « parachèvement de l'édifice institutionnel et la mise en place d'un environnement propice à l'investissement et au lancement de projets stratégiques structurants pour le renforcement de l'économie ».

Des orientations que le RND soutient, notamment « le caractère social de la politique menée par le président de la République, qui vise à préserver la dignité des couches vulnérables de la société et à assurer une vie décente au citoyen en préservant son pouvoir d'achat ». Pour le patron du RND, « les circonstances actuelles nécessitent un homme de consensus lors de l'élection présidentielle, et l'homme de consensus doit assurer la poursuite des réformes et la préservation des acquis sociaux », ajoutant que son parti soutient « l'orientation sociale de la politique menée par le président de la République, qui vise à protéger les classes vulnérables de la société et à assurer une vie décente au citoyen, en maintenant son pouvoir d'achat.

De son côté, le Front El-Moustakbal a annoncé hier, en marge des travaux d'une session extraordinaire du Conseil national organisé à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration de Aïn Benian, soutenir la réélection du président Tebboune pour un second mandat.

Le président du parti, Fethi Boutbig, a affirmé, dans une conférence de presse, que cette position est dictée par « la conviction que le président Tebboune est l'homme qu'il faut pour diriger le pays pendant le prochain quinquennat, afin qu'il puisse poursuivre le processus de réformes qu'il a entamé pour construire la nouvelle Algérie, loin de toutes les dissensions politiques ».

Il a précisé que cette décision a été prise dans l'intérêt de l'Algérie, Etat et peuple. Il a ajouté que le parti appelle ses militants à participer massivement au scrutin présidentiel et à garantir sa réussite. Dans le même sillage, un autre parti a également appelé le chef de l'Etat à briguer un second mandat. Il s'agit du Parti voix du peuple qui, dans une déclaration publique à l'issue d'une session extraordinaire de son comité central, a appelé le président Tebboune à se porter candidat.

Le président de cette formation, Lamine Osmani, a estimé que l'intérêt suprême du pays dicte la continuité et la stabilité à la plus haute fonction de l'Etat, affirmant que cette décision émane d'une conviction que le chef de l'Etat a accompli des progrès importants dans les domaines économique, social, politique et diplomatique ».

Selon M. Osmani, « le président de la République a besoin de mandat pour mener à bien ses réformes et préparer la transmission du flambeau à la génération post-indépendance ».

Il convient de souligner que, jusqu'à présent, le Président sortant n'a pas encore annoncé sa candidature à la présidentielle anticipée du 7 septembre. Il y a deux semaines, il a signé le décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Hachemi B.

Le MSP promet une Algérie «plus prospère»

LE PRÉSIDENT du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé, vendredi soir depuis Blida, que sa formation politique était déterminée à se lancer dans la course à la présidentielle du 7 septembre prochain avec « combativité », tout en soulignant que son objectif était d'aller vers « une Algérie plus prospère ».

Présidant la cérémonie de commémoration du 21e anniversaire de la disparition du fondateur du Mouvement de la société pour la paix, feu cheikh Mahfoud Nahnah, Hassani Cherif a assuré que sa formation politique participera à la prochaine élection présidentielle «avec combativité» en proposant aux Algériens un projet «de nature à apporter des solutions à leurs problèmes et de rendre l'Algérie encore plus prospère».

Le MSP, selon son premier responsable, « prône l'alternance pacifique au pouvoir, la transition démocratique, la préservation des libertés et des valeurs ». En outre, les réformes socioéconomique ne seront pas en reste, a-t-il soutenu, rejetant ainsi ce qu'il a qualifié de « pratiques susceptibles de déstabiliser le pays ».

Et de préciser que la méthodologie et la vision politique de sa formation «évoluent d'une étape à l'autre, selon les circonstances, les mutations et la situation politique».

La cérémonie, qui a été l'occasion de se remémorer les qualités du fondateurs du MSP, cheikh Mahfoud Nahnah, a vu la présence des dirigeants et de militants du parti politique, ainsi que du secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi.

Celui-ci a saisi l'occasion pour réitérer son soutien à la candidature de Abdelaali Hassani Cherif à la prochaine échéance électorale. Il a affirmé que le soutien de sa formation politique à la candidature du président du MSP à la présidentielle du 7 septembre prochain «découle d'une volonté sincère et participe de l'indépendance décisionnelle». Le Conseil national de la Choura du Mouvement de la société pour la paix, réuni en session extraordinaire les 24 et 25 mai 2024, avait, rappelle-t-on, proposé la candidature du président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, à la prochaine élection présidentielle.

M. B.



INITIATIVE DE L'ALGÉRIE ET DE LA DECT À L'ONU

Lancement d'études sur le contre-terrorisme et la gestion des frontières en Afrique

LA MISSION permanente de l'Algérie auprès des Nations Unies à New York et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) ont organisé, avant-hier vendredi, un événement au siège de l'ONU, qui a vu le lancement d'une série d'études portant sur le contre-terrorisme en Afrique, ainsi que sur la gestion des frontières au niveau du continent. Face à l'expansion persistante de la menace terroriste sur le continent africain, cet événement a mis en lumière deux rapports cruciaux intitulés : «Contre-terrorisme et gestion des frontières en Afrique: défis fondamentaux et transversaux» et «Contre-terrorisme et gestion des frontières en Afrique: lacunes techniques et capacitaires».

Ces deux documents, issus d'évaluations menées par la DECT entre 2018 et 2023 dans 15 pays africains, ont synthétisé les recommandations les plus pertinentes du Comité contre le terrorisme en matière de gestion des frontières. Ouvrant la séance, l'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU et Président du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, a souligné l'urgence d'une action collective face à la menace terroriste, qu'il a qualifiée de «principal danger pour la paix et la sécurité en Afrique». Il a insisté sur la nécessité d'une approche globale, abordant à la fois les manifestations du terrorisme et ses causes profondes. Il a plaidé pour un renforcement significatif des capacités de gestion des frontières, et appelé à un investissement accru dans les infrastructures, la technologie et les ressources humaines. L'événement a réuni des experts de haut niveau, dont Mme Natalia Gherman, secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de la DECT. L'évènement a également été animé par un panel de discussion qui a permis d'explorer en profondeur les enjeux soulevés par ces rapports, suivi d'une séance de questions-réponses interactive avec l'audience.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

L'Algérie, en sa qualité de coordinateur de l'Union africaine pour la lutte antiterroriste, a réaffirmé son engagement dans plusieurs projets continentaux, notamment l'élaboration d'un nouveau plan d'action de l'UA et l'opérationnalisation du Fonds africain de lutte contre le terrorisme.

L'événement a connu une large participation en présentiel et en ligne, reflétant l'importance accordée à cette problématique par la communauté internationale.

S. N.

GÉNÉRALISATION DU E-PAIEMENT

LE COUP D'ACCÉLÉRATEUR

En plus des commerçants et opérateurs économiques, ce sont les institutions et administrations publiques qui sont appelées à accélérer le déploiement des outils de paiement électroniques et ainsi jouer un rôle dans la modernisation des systèmes de paiement. Le mot d'ordre du ministère des Finances est clair, d'autant qu'il est question de la généralisation des moyens du e-paiement au niveau des administrations du secteur des finances et d'autres secteurs.

Cette mesure est qualifiée de «signal fort» quant à la volonté de généraliser le paiement électronique, de l'avis du consultant et expert en géo-économie Abderrahmane Hadef.

Le renforcement de la performance et la modernisation de la gestion financière, notamment à travers le développement des moyens de paiement électronique, a été l'un des axes de la réunion de coordination présidée, jeudi dernier, par le ministre des Finances avec la participation des directeurs généraux et centraux du ministère.

Une présentation détaillée du programme de développement des moyens de paiement électronique a ainsi été présentée, et l'initiative de généraliser les moyens du e-paiement au niveau des administrations du secteur des finances et des autres secteurs, ainsi que du paiement mobile pour l'ensemble des banques a été lancée.

Ce qui laisse dire qu'une nouvelle étape dans la généralisation du e-paiement est amorcée. C'est d'ailleurs ce que confirment les experts, à l'instar d'Abderrahmane Hadef, selon lequel le ministère des Finances, à travers cette initiative qui est une première, donne un signal fort et un message clair quant à la volonté d'accélérer le processus de généralisation du paiement électronique, par l'implication des institutions et administrations publiques. «On a toujours parlé des commerçants et acteurs économiques qui doivent s'impliquer dans ce processus mais le fait qu'on demande aux administrations publiques d'accélérer le déploiement des outils de paiement électronique est un signal fort. Si l'administration et le secteur public s'y mettent, automatiquement, tout le monde va suivre», a indiqué cet expert dans sa déclaration au Jeune Indépendant, affirmant que le e-paiement devient un outil incontournable dans la modernisation mais aussi dans l'amélioration des transactions. Selon lui, cette mesure du ministère des Finances «dénote que sur le plan politique, on est aujourd'hui dans une démarche irréversible en termes de modernisation des services de paiement et la généralisation des outils de paiement électroniques», précisant que la réunion a également été une occasion d'évaluer ce qui a été fait en la matière.



Un signal fort.

«Nous sommes en train d'accélérer notre transformation numérique au niveau sectoriel et le secteur des finances est en train de jouer la locomotive en termes de généralisation des solutions de paiement électronique», a estimé M. Hadef. La généralisation des moyens du e-paiement au niveau des administrations du secteur des finances et des autres secteurs donnera, sans doute, un coup sûr à ce processus, selon M. Hadef, qui dit que l'industrie du paiement est en pleine réorganisation, notamment à la lumière de la nouvelle loi monétaire et bancaire.

Le ministère des Finances passe donc un message clair, selon l'expert en géo-économie, qui a aussi signalé l'orientation donnée relative à la nécessité d'aller vers des solutions innovantes, à l'instar du paiement mobile. «C'est l'un des moyens les plus performants et les plus efficaces pour améliorer l'inclusion financière», a-t-il précisé, notant qu'en 2022, il y a eu 960 milliards de dollars de transactions sur mobile et que 60 % de ces transactions ont été réalisées sur le Continent africain.

Cela dénote, selon lui, l'engouement mais aussi toutes les possibilités que peut offrir ce mode de paiement pour les pays qui souhaitent améliorer l'inclusion financière, notamment l'inclusion bancaire. Il a, dans ce sens, signalé le retard de l'Algérie pour ce qui est du taux de la population bancarisée, estimé à 50 %, en comparaison à la moyenne mondiale qui est de l'ordre de 75 %. «On a du chemin à faire, et c'est à travers cette solution qu'on peut atteindre la moyenne mondiale», a indiqué le consultant, qui a souligné l'importance de moderniser les moyens de paiement.

«Ce sont des instruments qui vont participer à l'amélioration de la performance économique du pays», a-t-il assuré, affirmant que le mobile paiement est l'un des leviers du commerce d'une manière générale.

L'Algérie ne va donc que tirer profit des avantages qu'offrent les technologies numériques en termes de paiement et bancarisation, en sus d'améliorer la gouvernance de la finance publique, d'asseoir une transitivité et une transparence dans les transactions.

Lilia Aït Akli

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Premier forum algéro-coréen demain à Alger

L'ÉCHANGE, le partage du savoir-faire ainsi que le renforcement de la coopération seront au programme du 1er forum algéro-coréen sur l'efficacité énergétique qui sera organisé demain à Alger. C'est ce qu'a indiqué le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), lequel a fait part de la signature d'un mémorandum d'entente entre le Commissariat et l'Agence coréenne de l'énergie (KEA) dans le but de promouvoir un partenariat durable et mutuellement bénéfique. «Le forum constituera une opportunité d'échange d'expérience en matière d'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques, de partage des réglementations relatives à l'efficacité énergétique, y compris celles liées à l'étiquetage et les normes minimales de performance énergétique pour les appareils électrodomestiques et de typologie des projets dédiés à l'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques», a indiqué le CEREFE dans un communiqué. Lors de ce forum, il est prévu la présentation de la mise en place de l'infrastructure qualité pour les appareils électrodomestiques, notamment des climatiseurs au profit du Laboratoire national d'essais (LNE). Cet évènement sera marqué par la signature d'un mémorandum d'entente entre le Cerefe et l'Agence coréenne de l'énergie (KEA) dans le but de promouvoir un partenariat durable et mutuellement bénéfique, d'instaurer une coopération globale et diversifiée entre les deux parties et d'échanger l'expertise et le savoir-faire dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la mobilité propre, a indiqué le Commissariat aux énergies renouvelables.

Ce mémorandum concerne, également, l'échange d'informations sur les politiques et réglementations en matière d'efficacité énergétique, la coopération en matière d'infrastructure qualité pour le contrôle des équipements électrodomestiques, l'apport des nouvelles technologies et les solutions innovantes d'efficacité énergétique et l'élaboration en commun des études et analyses, a-t-on souligné. L'évènement, organisé conjointement par le Cerefe et la KEA, verra la présence du commissaire du Commissariat, Noureddine Yassaa, des représentants de plusieurs ministères et institutions, de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, du vice-président de la KEA et des experts des deux pays.

M. B.

APPARITION DE FOYERS DE DNC BOVINE

Le ministère de l'Agriculture rassure

LE MINISTÈRE de l'Agriculture et du Développement rural, a rassuré les éleveurs, hier, suite à l'apparition de quelques foyers de «dermatose nodulaire contagieuse» bovine au niveau de quelques wilayas, que la situation est maitrisée et que tous les moyens de prévention et de lutte ont été mobilisés.

«Le ministère rassure les éleveurs que la situation sanitaire est maitrisée et que tous les moyens nécessaires de prévention et de lutte sont mobilisés afin d'accompagner les professionnels et d'éviter la propagation de la maladie dans notre cheptel», indique un communiqué du ministère. Le ministère a ainsi engagé «toutes les mesures sanitaires nécessaires, afin de contenir la maladie et d'éviter sa propagation», alors que les procédures d'acquisition du vaccin contre cette maladie ont été déjà engagées auprès de l'Institut Pasteur afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte, selon le communiqué. Et puisqu'il s'agit d'une maladie «vectorielle» où le virus se propage dans la population d'insectes, une large désinsectisation est «fortement recommandée et doit obligatoirement être effectuée et de manière permanente et contrôlée». Il est recommandé aussi, poursuit le ministère, l'application stricte des mesures d'interdiction de déplacements des animaux à partir des exploitations infectées, de l'isolement des animaux malades et de la désinfection des locaux et des outils. En cas de suspicion, les éleveurs doivent se rapprocher du vétérinaire le plus proche, recommande le ministère.

La dermatose nodulaire contagieuse bovine est une maladie virale affectant uniquement les bovins et non transmissible à l'homme. Elle se transmet principalement par les vecteurs (insectes piqueurs) et se caractérise notamment par de la fièvre et des nodules de tailles diverses sur la peau de l'animal, précise le communiqué.

S. N.

EDUCATION NATIONALE

Une conférence nationale à la fin de juin

En prévision de la conférence nationale de l'éducation, prévue à la fin du mois de juin, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a donné des instructions fermes quant à une préparation rigoureuse pour la réussite de la rencontre. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué.



Abdelhakim Belabed.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation générale du ministère pour clôturer l'année scolaire 2023/2024 d'une manière optimale et préparer le terrain pour une rentrée exceptionnelle, marquée par de nombreuses nouveautés.

Elle a fait l'objet d'une réunion préparatoire, dans la soirée de jeudi dernier, présidée par le ministre, en présence des cadres du secteur et des directeurs de l'éducation des wilayas.

Lors de cette réunion, dans le cadre du suivi des opérations relatives à la clôture de l'année scolaire, M. Belabed a souligné la nécessité de prendre toutes les mesures en vue de mener à bien les opérations restantes et clôturer ainsi l'année scolaire 2023/2024. Il a ainsi mis l'accent sur le bon déroulement des examens de rattrapage, qui débuteront dès dimanche, soulignant l'importance d'offrir une seconde chance aux élèves qui n'ont pas réussi aux examens de fin d'année, afin de leur permettre de se rattraper et de poursuivre leur scolarité.

Il a également insisté sur l'importance de respecter les délais impartis concernant la remise des carnets d'évaluation des acquis du cycle primaire et des certificats de réussite aux élèves admis, les inscriptions à la première année primaire, les résultats des examens nationaux ainsi que les conseils d'admission et d'orientation au cycle post-obligatoire et ceux dans l'enseignement secondaire général et technique.

Mettant en relief l'importance de la conférence nationale, prévue du 29 juin au 1er juillet prochain, le ministre a affirmé qu'»elle sera couronnée par des recommandations et des mesures obligatoires qui serviront de support aux directeurs de l'éducation en matière de traitement des différentes situations rencontrées sur le terrain».

Elle constitue également une feuille de route à mettre en œuvre avec la rigueur requise pour une meilleure performance. D'autant plus que les services de la Direction centrale seront chargés de l'accompagnement, de l'orientation, du suivi minutieux et de l'évaluation périodique, et ce afin d'atteindre avec succès les objectifs tracés.

Toul en réaffirmant l'engagement du ministère de l'Education nationale à soutenir et à accompagner les élèves pour leur offrir les meilleures chances de réussite, M. Belabed a annoncé la mise en place d'ateliers préparatoires pour permettre aux directeurs d'éducation d'aborder la rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles.

Ces ateliers permettront aux directeurs d'éducation de s'approprier les nouvelles réformes et de préparer la mise en œuvre des différentes mesures. Il a également appelé à la mobilisation de tous les acteurs du système éducatif pour garantir une rentrée fluide et réussie. Cette mobilisation concerne les enseignants, les parents d'élèves, les collectivités locales et tous les partenaires de l'éducation.

Pour rappel, la rentrée scolaire 2024/2025 sera marquée par de nombreuses nouveautés dont la numérisation des inscriptions des écoliers en première année primaire. Cette mesure, en ligne avec les directives du président de la République, vise à accélérer la numérisation et à faciliter l'accès aux services éducatifs.

Par ailleurs, concernant le volet pédagogique, M. Belabed avait annoncé une nouvelle réforme visant à alléger les programmes et à réduire certaines matières pour certains niveaux et qui débuteront par le cycle primaire. Cette réforme vise à alléger la charge des élèves et à mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Certaines matières seront réduites ou supprimées pour certains niveaux, mais elles seront dispensées ultérieurement. Cette approche pédagogique innovante est basée sur les recommandations d'experts en pédagogie et vise à améliorer l'apprentissage des élèves.

En outre, M Belabed a récemment annoncé une réforme en profondeur de l'examen du BEM (Brevet de l'enseignement moyen), et ce conformément aux réformes promues par le président de la République pour garantir le succès des élèves dans l'étape suivante, à savoir le cycle secondaire. Cet examen connaîtra une transformation significative avec la prise en compte des notes obtenues par les élèves tout au long des trois trimestres. Cette mesure vise à évaluer plus justement les acquis des élèves et à mieux les préparer à l'étape suivante du cursus scolaire. Selon le ministre, l'examen du BEM ne sera plus uniquement basé sur une seule épreuve écrite mais prendra également en compte les notes obtenues par les élèves en classe et lors des contrôles continus au cours des trois trimestres, contrairement à l'examen du baccalauréat.

Sihem Bounabi

TIZI OUZOU

Hausse exponentielle des crimes et délits

LE CRIME et le délit sont en augmentation exponentielle à Tizi Ouzou. Le bilan de la sûreté de wilaya faisant état de la lutte contre ces fléaux durant le mois de mai 2024 appuie d'une façon on ne peut plus claire cette thèse. Au cours du mois de mai et au volet de la police judiciaire, qui porte sur des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, tels que les coups et blessures volontaires, les menaces et injures…, le bilan de la police note que les services de la police judiciaire ont traité 116 affaires, mettant en cause 131 personnes. Parmi celles-ci, 39 ont été présentées devant le justice, dont 3 ont été placées en détention préventive, 28 ont été citées à comparaître, 6 ont été mises sous contrôle judiciaire et les deux dernières ont été laissées en liberté provisoire.

Par ailleurs, les services de la sûreté de wilaya ont instruit et transmis à la justice 92 dossiers de nature judiciaire. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, comme l'atteinte aux biens, les vols simples et dégradations, Les mêmes services ont traité 32 affaires dans lesquelles 42 personnes ont été mises en cause. Parmi celles-ci, 21 ont été présentées devant la justice dont 6 ont été placées en détention préventive, 3 ont été citées à comparaître, 9 ont été mises sous contrôle judiciaire et les 3 dernières ont été laissées en liberté provisoire.

Dans le même cadre, les services concernés ont instruit et transmis à l'instance de justice 21 dossiers de nature judiciaire. Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, selon les termes du rapport, les mêmes services ont traité 78 affaires dans lesquelles 89 personnes ont été mises en cause. Parmi celles-ci, 25 ont été présentées devant la justice dont 13 ont été placées en détention préventive, 7 ont été mises sous contrôle judiciaire, 3 ont été citées à comparaître et les deux dernières ont été laissées en liberté provisoire. En outre, les services de police ont instruit et transmis à l'instance de justice 64 dossiers de nature judiciaire. Le bilan de la police relève également que s'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique, comme l'ivresse publique et manifeste, la conduite en état d'ivresse, l'outrage à corps constitué, etc., les services compétents de la police ont traité 73 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 90 personnes. Parmi celles-ci, 18 ont été présentées devant la justice dont une a été placée en détention préventive, trois ont été citées à comparaître, 11 ont été placées sous contrôle judiciaire et les trois autres ont été laissées en liberté provisoire. Ces mêmes services ont instruit et transmis à l'instance de justice 72 dossiers de nature judiciaire. «Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, note encore le rapport de police, 188 opérations coup-de-poing ont été menées durant la période considérée, ciblant 435 différents points, 3 811 personnes ont été contrôlées, 110 d'entre elles ont été présentées devant la justice pour divers délits, à savoir 13 pour port d'armes prohibées, 30 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 45 personnes faisant l'objet de recherches, 2 pour séjour illégal et 20 pour d'autres délits» .

Le bilan de la sûreté de wilaya note aussi qu'à la période considérée et au volet de la sécurité publique, les services concernés ont recensé 41 accidents de la circulation au cours desquels 51 personnes ont été blessées et une a trouvé la mort. Sur ce même volet, 12 mises en fourrière ont été prononcées, 3 915 contraventions ont été dressées et 512 contrôles et interventions effectués.

«En outre, stipule le document policier, 168 actions de sensibilisation ont été menées, à travers lesquelles 4 402 usagers de la route ont été sensibilisés». Au volet de la police générale, le communiqué indique que «dans le cadre de la gestion et du suivi des commerces réglementés, le service de wilaya de la police générale a procédé au contrôle de 335 commerces, et dans ce cadre précis, 35 infractions globales ont été enregistrées, 5 propositions de fermeture administrative faites, 25 mises en demeure établies, 5 poursuites judiciaires à l'endroit des personnes fautives entamées et il a été procédé à l'exécution de 30 décisions de fermeture administrative émanant des services de la wilaya.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

MAROC

110 000 mineurs exercent une activité économique

ÂGÉS de 7 à 17 ans, 110 000 enfants travaillent encore au Maroc d'après une note informative du Haut-Commissariat au Plan publiée à l'occasion de la journée mondiale contre le travail des enfants. Six enfants sur dix concernés accomplissent des travaux dangereux, souligne l'organisme.

Selon les estimations de l'Unicef, 160 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent dans le monde. 79 millions d'entre eux «effectuent des tâches dangereuses ou qui supposent l'utilisation de produits chimiques, de pesticides ou de machines dangereuses», précise l'agence onusienne.

Au Maroc, 110 000 enfants âgés de 7 à 17 ans sont engagés dans une activité économique, d'après une note informative du Haut-Commissariat au Plan (HCP) publiée à l'occasion de la journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée chaque 12 juin.

69 000 de ces mineurs accomplissent des travaux dangereux a signalé l'organisme, qui a précisé que cette tendance est particulièrement observée en milieu rural.

Le secteur de «l'agriculture, forêt et pêche» rassemble à lui seul 88000 de ces enfants. Les familles nombreuses sont les plus concernées par ce phénomène, 77000 d'entre elles - soit environ 1% des ménages marocains - sont aidées financièrement par un enfant. Le HCP, qui a sensibilisé à la lutte contre le travail infantile, souligne dans son rapport que ce dernier est plus répandu parmi les garçons que parmi les filles. Ainsi, 85,6% des enfants au travail sont de sexe masculin, 91,5% ont entre 15 et 17 ans.

Évoquant une des causes principales qui est la déscolarisation, la même source rapporte que seulement 8,6% parmi ces garçons sont encore scolarisés tandis que 89,1% ont quitté l'école et 2,3% ne l'ont jamais fréquentée.

«Travail forcé, abandon scolaire, agressions, viols, harcèlement, marginalisation, absence de prise en charge morale et physique en cas de maladie, de handicap ou les deux, il ne fait pas bon être enfant au Maroc», a déploré avant-hier la psychiatre marocaine Imane Kendili. « Que l'on ne se voile pas la face, les chiffres sont là pour l'attester», a-t-elle insisté, en faisant référence aux données de la note du HCP.

«Il est intolérable de constater que plus de 110 000 enfants sont obligés de prendre des responsabilités d'adultes», a dénoncé cette médecin, en mettant en garde qu'un enfant «qui n'a pas joué, qui n'a pas été insouciant, qui n'a pas rêvé sera un adulte amoindri». «Une enfance agressée agresser a demain en retour», conclut la psychiatre. La publication du Haut-Commissariat au Plan a noté une baisse du nombre de travailleurs mineurs, celle-ci s'élevant à 247 000 enfants en 2017.

R. I.

GAZA

Près de 80% des écoles détruites

L'agression sioniste barbare contre la population dans la bande de Gaza a détruit une grande partie de l'enclave palestinienne. Les infrastructures, entre autres hôpitaux, routes et écoles, sont systématiquement ciblées par l'armée d'occupation. Selon l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine UNRWA, plus de 76% des écoles de la bande de Gaza nécessiteraient une reconstruction complète ou une réhabilitation majeure.



«Malgré cela, les équipes de l'UNRWA continuent d'atteindre les enfants à travers des activités ludiques et d'apprentissage», a expliqué avant-hier l'agence.

L'agence onusienne a, en ce sens, expliqué que «l'éducation est un droit humain fondamental», appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste depuis environ 9 mois.

Le «Groupe Education» est un mécanisme de coordination conjoint entre les organisations travaillant dans le domaine de la réponse humanitaire dans le secteur de l'éducation en cas de déplacement interne.

Le groupe a été créé en 2007 par le Comité permanent inter organisations et est dirigé par l'UNICEF et la Protection de l'enfance au niveau mondial.

L'entité Sioniste poursuit son agression malgré deux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU visant à arrêter immédiatement les opérations et malgré les ordres de la Cour internationale de Justice de mettre fin à l'invasion de Rafah, de prendre des mesures pour prévenir les actes à Caractère «génocidaire» et d'amélioration de la situation humanitaire à Gaza. Le blocus total imposé par l'entité sioniste aux aides humanitaires à Gaza a rendu le travail des organisations humanitaires quasiment impossible. L'organisation non gouvernementale, Médecins sans frontières, a signalé une grave pénurie de médicaments essentiels et d'équipements médicaux dans la bande de Gaza, prévenant qu'elle sera «contrainte d'arrêter ou de réduire certaines de ses activités».

Dans un communiqué, MSF a expliqué qu'elle n'est plus en mesure d'acheminer, depuis fin avril, du matériel médical dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste depuis neuf mois.

La même source a précisé que la fermeture du poste frontière de Rafah avec l'Egypte suite à l'attaque de l'armée sioniste sur le sud de la bande de Ghaza le 6 mai, a entravé l'entrée de l'aide humanitaire via le poste frontière de Karem Abou Salem (sud).

«Sans réapprovisionnement en fournitures médicales dans les prochains jours, nous serons contraints d'arrêter ou de réduire considérablement certaines de nos activités médicales à Ghaza», a regretté MSF.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 37.551 martyrs et 85.911 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 101 martyrs et 169 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

M. M.

ADHÉSION DE L'UKRAINE ET LA MOLDAVIE À L'UE

Feu vert pour l'ouverture des négociations

LES PAYS membres de l'Union européenne ont donné leur feu vert à l'ouverture des négociations d'adhésion avec Kiev et Chisinau, qui vont débuter le 25 juin courant. Cette date, ébruitée dès la mi-mai, aurait notamment été fixée afin d'éviter que la question de ces négociations ne devienne un enjeu des élections européennes.

Les ministres des Finances de l'Union européenne, réunis à Luxembourg, ont approuvé le cadre des négociations avec l'Ukraine et la Moldavie, a annoncé le 21 juin la présidence belge du Conseil de l'UE.

«Cela ouvre la voie au lancement des négociations mardi 25 juin à Luxembourg» avec l'Ukraine et la Moldavie, stipule le communiqué publié sur X (ex-Twitter).

Le 14 juin, à Bruxelles, les ambassadeurs des pays membres avaient donné un «accord de principe» à l'ouverture de ces négociations. «Nous attendons avec impatience la semaine prochaine, le 25 juin, lorsque l'Ukraine et l'UE tiendront leur première conférence intergouvernementale, ce qui marquera le début effectif du processus de négociation», s'est félicité le président ukrainien Volodymyr Zelensky, saluant la réalisation d'un «rêve européen». Plus tôt dans la journée, la présidente de la Moldavie Maia Sandu avait annoncé sur sa page Facebook avoir signé un décret sur le début de ces négociations.

«La République de Moldavie a respecté toutes les recommandations de la Commission européenne. Ainsi, deux ans après l'obtention du statut de pays candidat, aura lieu le 25 juin la première conférence intergouvernementale Moldavie - UE, qui marquera le début des négociations d'adhésion», stipule notamment la publication.

Dès la mi-mai, Politico avait évoqué cette date du 25 juin, citant plusieurs sources diplomatiques. Le média révélait que les «responsables bruxellois» faisaient «pression» afin d'entériner les négociations d'adhésion avec Kiev et Chisinau à cette date.

Une date fixée en raison du début, le 1er juillet, de la présidence hongroise du Conseil de l'UE, et après le scrutin européen du 9 juin afin d'éviter que ces négociations ne s'invitent dans la campagne des européennes. «Il y avait un sentiment de ne pas le faire avant les élections parce que cela pourrait devenir un sujet électoral» confiait à Politico un des diplomates, «capturant l'humeur ressentie par de nombreux responsables à Bruxelles» précisait le média.

L'ouverture des négociations d'adhésion avec Kiev et Chisinau, ainsi que l'attribution du statut de candidat à la Géorgie, avaient été adoubées mi-décembre 2023 par les dirigeants de l'UE. Ils avaient ainsi suivi les recommandations formulées, en novembre 2023, par la Commission européenne.

La demande d'adhésion au bloc européen avait été soumise par l'Ukraine le 28 février 2022, la Moldavie l'avait soumise trois jours plus tard. S'il ne s'agit que d'une étape sur le chemin de l'intégration européenne, l'Ukraine et la Moldavie ont jusqu'à présent battu tous les records en matière de délais.

«Les demandes de l'Ukraine et de la Moldavie ont été approuvées environ 11 fois plus rapidement que la moyenne des membres de l'UE», soulignait en juillet 2022 le Pew Research Center (PEW). Selon les chiffres de ce think tank américain, l'étape des négociations prend en moyenne quatre ans.

R. I.

SÉCURITÉ EN EURASIE

Moscou prête à discuter avec l'OTAN, assure Poutine

La Russie est disposé à discuter sur la sécurité de l'Eurasie, même avec les pays membres de l'OTAN, a déclaré hier le président russe, Vladimir Poutine, qui avait annoncé la semaine dernière, à l'occasion de sa visite d'État en Corée du Nord, sa volonté de construire une sécurité «égale et indivisible» sur le continent eurasien.

Lors d'un discours aux diplômes des écoles militaires supérieures, sous les ors de la salle Saint-Georges du Kremlin, le président russe a déclaré que son pays était prêt à dialoguer avec tous les pays et organisations du monde afin d'assurer la stabilité sur le continent eurasien.

«Nous sommes prêts à débattre ces questions cruciales et vitales à l'échelle mondiale, non seulement avec nos collègues de l'Organisation de coopération de Shanghai, de la CEI, de l'Union économique eurasiatique, des BRICS, mais également avec d'autres organisations internationales, y compris les pays européens et les pays membres de l'OTAN dès qu'ils y seront prêts, bien sûr», a déclaré le président russe à l'assemblée.

Celui-ci a déclaré que la Russie a «toujours préconisé le renforcement de la stabilité dans le monde» ainsi que le renforcement d'un monde multipolaire «juste et démocratique».

De son côté, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, qui s'est exprimé plus tôt dans la journée, à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OTSC, a déclaré que le bloc militaire piloté par Washington s'opposerait à l'émergence d'une structure de sécurité eurasienne.

«L'OTAN fera de son mieux pour empêcher de tels processus équitables, mais ce n'est absolument pas une alternative», a-t-il souligné auprès des journalistes.

L'OTAN cherche à «privatiser et subjuguer toutes les questions liées à la garantie de la stabilité dans notre vaste espace», a ajouté le ministre russe.

«Nous allons construire une sécurité égale et indivisible en Eurasie», avait déclaré le président russe dans une tribune publiée dans le quotidien nord-coréen Rodong Sinmun, alors qu'il arrivait dans le pays pour une visite d'État. Avant-hier, depuis Hanoï où il s'est rendu après Pyongyang, le président russe a pointé du doigt la progression de l'OTAN vers le continent asiatique, estimant que celle-ci «constitue une menace pour tous les pays de la région, y compris la Fédération de Russie».



Il a notamment mis en garde, le même jour depuis le Vietnam, contre l'émergence d'un système de blocs en Asie. Phénomène qui crée une menace pour les pays de la région, Russie incluse, assurant que Moscou réagirait en conséquence. «L'OTAN s'y installe déjà comme lieu de résidence permanent. Bien entendu, cela constitue une menace pour tous les pays de la région, y compris la Fédération de Russie. Nous sommes obligés d'y répondre et nous le ferons», a-t-il poursuivi devant les journalistes.

Également interrogé sur les fournitures occidentales d'armes à longues portées aux forces de Kiev, lors de cette séquence, le président russe a réitéré sa mise en garde à l'Occident. «Ceux qui fournissent ces armements déclarent qu'ils ne combattent pas, mais je le dis, nous nous réservons le droit de frapper d'autres points dans le monde», a-t-il averti. «Ils livrent des armes à l'Ukraine et déclarent ensuite qu'ils ne contrôlent rien et qu'ils ne savent pas comment elles sont utilisées.

On peut dire la même chose : on peut livrer des armes ailleurs et après dire qu'on ne contrôle rien. Qu'ils réfléchissent à ce thème !» a poursuivi le président russe.

Celui-ci avait prévenu le 5 juin courant que la réponse russe serait «symétrique», en marge du Forum économique de Saint-Pétersbourg. «Si quelqu'un considère possible de livrer de tels missiles, pourquoi n'aurions-nous pas le droit de livrer des armes de même classe dans d'autres régions du monde contre des cibles sensibles ?» s'est-il enquis auprès des journalistes.

Vladimir Poutine a également rappelé que l'objectif de l'offensive dans la région de Kharkov visait à établir une zone tampon face aux frappes ukrainiennes en Russie. «Il y a six mois, j'ai dit que si le bombardement de nos zones peuplées dans les régions frontalières se poursuivait, nous serions obligés de créer une zone de sécurité sur le territoire ukrainien», a déclaré le président russe, avant d'ajouter : «ils ont continué ces bombardements et nous avons fait ce dont nous avions parlé».

À cet effet, Vladimir Poutine a réitéré que l'armée russe n'avait «pas pour objectif d'approcher Kharkov».

Interrogé sur l'état de préparation des forces russes dans cette zone, en cas d'éventuelle «contre-offensive» ukrainienne, le président russe a estimé que la politique jusqu'au-boutiste de Kiev «coûtera encore une fois très cher» à celle-ci.

R. I.

GISEMENT D'URANIUM D'IMOURAREN

Niamey retire au français Orano le permis d'exploitation

L'ENTREPRISE FRANÇAISE Orano a annoncé hier que les autorités nigériennes lui avaient retiré son permis d'exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren, l'un des plus grands au monde, situé dans le nord du pays. Niamey a mis à exécution son ultimatum.

Situé au nord d'Agadez, dans le nord du Niger, le gisement d'Imouraren est considéré comme l'un des plus grands gisements d'uranium au monde avec ses réserves estimées à 200 000 tonnes.

«Orano prend acte de la décision des autorités du Niger de retirer à sa filiale Imouraren SA son permis d'exploiter le gisement, et ce malgré la reprise des activités sur site conformément aux attentes qu'elles avaient exprimées», a écrit le groupe dans un communiqué publié sur son site.

Dans une note datée du 11 juin courant, le ministère nigérien des Mines a rappelé à Orano que son permis d'exploitation d'Imouraren lui serait retiré et remis «au domaine public» conformément à la loi, si des «travaux d'exploitation» n'avaient pas débuté dans un «délai de trois mois», à compter du 19 mars.

Dans cette même note, le ministère rappelait qu'Orano avait reçu une première mise en demeure pour reprendre des travaux, dès février 2022, soit bien avait le coup d'État du 26 juillet 2023 décrié par la France.

Paris prônant une ligne ferme vis-à-vis des autorités militaires, les relations bilatérales entre les deux pays se sont rapidement dégradées au point de devenir exécrables.

Un gisement resté inexploité depuis quinze ans Si Orano avait obtenu le permis d'exploitation en 2009, celle-ci n'avait pas débuté en raison de l'effondrement des cours de l'uranium en 2011 à la suite de la catastrophe nucléaire de Fukushima.

Ces dernières années, d'autres entreprises, venues des États-Unis, d'Italie du Royaume-Uni, de Chine, d'Inde ou encore de Russie, ont obtenu au Niger des permis de prospection des mines d'uranium.

Également présente dans le nord du Niger, la Société des mines d'Azelik (Somina), majoritairement détenue par des Chinois, qui avait également suspendu ses activités en 2014 en raison des cours du minerai, va reprendre ses activités d'exploitation de l'uranium, avait annoncé mi-mai la télévision publique nigérienne.

Si le Niger fournit moins de 5% de la production mondiale d'uranium naturel, loin derrière le Kazakhstan (45%), le pays africain se hisse sur la deuxième marche du podium s'agissant des Européens, auxquels il a fourni en 2022 environ un quart de l'uranium naturel utilisé dans les réacteurs du Vieux Contient.

Il convient de rappeler que l'usine de la Somaïr, filiale d'Orano, avait annoncé le 8 septembre dernier, la cessation de sa production de concentré d'uranium et qu'elle avait basculé en «maintenance anticipée», en raison des sanctions qui bloquent l'approvisionnement en produits réactifs.

«En raison de l'amenuisement de ses stocks de produits chimiques, le site de la Somaïr a été amené à aménager l'organisation du travail en anticipant ses activités de maintenance», avait indiqué à la presse un porte-parole d'Orano (ex-Areva), à propos de sa filiale au Niger. L'usine de traitement du minerai «a été provisoirement mise en opération de maintenance anticipée», avait précisé cette source. «Ces dispositions favoriseront le fonctionnement des installations dans des conditions optimales dès que la situation le permettra», a-t-elle ajouté.

Orano précise que la mine est «toujours en pleine activité» et que le travail de ses salariés et d'une partie de ses sous-traitants est maintenu.

Cette phase de maintenance a débuté le 4 septembre dernier, selon un autre porte-parole du groupe à Niamey. «Nous sommes optimistes quant à une résolution rapide de la situation», a-t-il déclaré.

La décision d'avancer cette maintenance, initialement programmée pour début 2024, fait suite «à l'épuisement des stocks de réactifs essentiels pour maintenir notre production en cours, du fait justement de la fermeture des frontières des pays voisins du Niger», avait expliqué ce porte-parole basé au Niger.

R. I.

19E ANDALOUSSIATES EL DJAZAÏR

Blida et Constantine sur scène

LE PROGRAMME des 19e "Andaloussiates El Djazaïr", s'est poursuivi, avant-hier soir, avec les prestations hautement appréciées des Ensembles de musique andalouse, "Diar El Andalous" de Blida et "Maqam" de Constantine.
Ouvertes le 14 juin à la salle Ibn Khaldoun, sous le slogan, "Djawla Fel'Aâssima", les 19e "Andaloussiettes El Djazair", ont accueilli depuis, les orchestres des associations, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem, "Ziriya Andaloussia" de Miliana, ainsi qu'"El Djazairia El Mossiliya" et "Cordoba" d'Alger.
Vêtus de costumes de cérémonie et de belles tenues traditionnelles, les seize instrumentistes, dont trois musiciennes de l'association "Diar El Andalous" de Blida, dirigés par le maestro, Abdelmalek Boukri, ont ouvert cette troisième soirée, sous les applaudissements du public.
Les voix étouffées de l'Ensemble blidéen -créé en 2012- ont présenté "Noubet Sika", une belle promenade animée de chants d'ensembles et en solo, avec notamment les pièces, "Ya ness ma taâdirouni", "Hobbi'ladhi rani naâchaqoh", "Soltanet Banet el hay", "Ya loun el âssel", "Ya chabih day el hilal", "Ya men dara men naâchaqou", "Der el ôqar", "Ya men Bil awzar", "Bes'Salet aâla Mohamed" et dans le genre hawzi, "Yal'liyyam lech t'loum" et "Ana berrani ghrib".
Les youyous et les applaudissements qui ont salué la remarquable prestation de l'Ensemble blidéen, se sont prolongés pour accueillir le collectif, "Maqam" de Constantine qui a pris le relai avec sa quinzaine d'instrumentistes dont cinq musiciennes, sous la houlette du maestro et président, Hamza Badjadja.
Une ambiance "ramassée" a régné dans la salle, à l'entrée sur scène des instrumentistes constantinois, élancés dans leurs smokings et élégants dans leurs robes en soie noire, frappés de belles broderies argentées.
Au menu de la deuxième partie, du pur Malouf, avec "une Noubet Rasd Dhil", travaillée dans un niveau de musicalité hautement exigeant et rendue avec une grande maîtrise technique, dans des cadences irrégulières et composées par des instrumentistes virtuoses.
Dans les déclinaisons rythmiques et mélodiques de la nouba, la suite de pièces proposées par l'Ensemble Maqam a été déployée, au plaisir d'une assistance recueillie, qui a pu apprécier, entre autre rendu, "Idha nebki mel'hidjrane", "Bi Rabbi elladhi faradja âla Ayoub", "Ya men sada sayden", "Dir El Homiya", "Baaker ila chadinin wa kass", "Qom hakaha kahwal'homiya", ou encore "Ya Taleb", pour la partie hawzie.
Sous un éclairage vif et un décor lumineux aux formes et aux couleurs diverses, projeté au fond de la salle sur un grand écran, le public, relativement nombreux, a pu redécouvrir la richesse et la diversité de la musique andalouse, savourant tous les moments de la soirée dans l'allégresse et la volupté.
Longtemps applaudis pour leurs prestations singulières et leurs talents respectifs, les Ensembles de Blida et de Constantine se sont vu décerner des distinctions symboliques et des trophées honorifiques, remis à leurs directeurs artistiques.

R. C.

14e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE

Sept pièces sélectionnées pour «la Grappe d'or»

A l'issue de sa dernière réunion tenue le 9 juin à la maison de la culture Hassan-El Hassani de Médéa, la commission de sélection des pièces théâtrales devant participer à la 14e édition du festival culturel national 2024 pour l'obtention du prix « la Grappe d'or » a retenu sept pièces répondant aux critères fixés par la direction du festival.



Dans son communiqué paru sur la page Facebook de la direction de la culture et des arts de Médéa, l'évaluation des 20 pièces reçues par la direction du festival a été établie conformément à une grille tenant compte de la durée de la représentation, l'année de production de la pièce et la qualité du spectacle.
Pour ce faire, l'évaluation des pièces a pris en compte la qualité --du spectacle en ce qui concerne le côté humoristique, le respect des valeurs de l'identité nationale et de la profondeur humaine, la cohérence entre les volets relatifs à la réalisation, la représentation et la scénographie… Et c'est à partir de ces critères et après le visionnage des pièces proposées, la commission a retenu la liste des pièces suivantes, à savoir Han wa Lhih (Ici et ailleurs), une pièce produite par l'Association Mohamed Touahri de Miliana ; Ellila El Beida (La nuit blanche), une pièce en langue Amazigh de l'Association culturelle Tikrad en collaboration avec le TR de Tizi-Ouzou ; El Hafila (Le bus) de l'Association Carlo de Sétif ; Ras El 3am (Début de l'année) du TR de Batna en dialecte chaoui ; El Djaban (Le cimetière) de l'Association Moubdi3oune sans frontières de Annaba ; El Khotba (Demande en mariage) de la coopérative Le burnous d'or ; El Bahara (Les marins) de l'Association culturelle de M'Sila.
Parallèlement, une liste d'attente comportant un nombre de trois pièces a été retenue par la commission de sélection, à savoir Casting de la Coopérative de théâtre professionnel de Sidi Belabès et El Wassit (Le médiateur) du théâtre Ibn Sina d'Oran.

Nabil B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

Riche programme culturel et artistique

APRÈS un an d'un dur et merveilleux labeur, la grande famille de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, à sa tête, Mme Nabila Goumeziane, s'apprête à prendre son congé annuel. Et dans ce cas précis, un riche programme festif a été concocté. Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné hier, samedi, et s'étalera jusqu'au 29 de ce mois.
Entre autres activités culturelles et scientifiques figurant au menu de cette semaine devant marquer la fin du programme de l'année d'activités 2023 – 2024, figurent des pièces théâtrales, ateliers de dessin, récitals poétiques, exposition livresque, chants et musique et une exposition de tableaux de peinture.
Tous les espaces d'exercice et pratique de la culture et des arts ont fait l'objet d'une réquisition.
Le cinéma Djurdjura, la cinéma-



thèque (ex-cinéma le Mondial), la bibliothèque de lecture publique, la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et ses différentes annexes, dont principalement celle d'Azazga, abritent depuis hier toute une série d'actes culturels et artistiques. Un des collaborateurs de Mme Nabila Goumeziane a déclaré au Jeune Indépendant que la prochaine rentrée de l'activité culturelle et artistique aura lieu début octobre 2024. S'agissant des inscriptions, c'est-à-dire des acteurs et animateurs du monde de l'art et des différents programmes à véhiculer auront lieu à la fin du mois de septembre.
Cependant, il faut comprendre que ce congé de la grande famille de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou ne signifie pas la fermeture totale des institutions culturelles comme la maison de la culture baptisée au nom de l'illustre Amusnaw.
En effet, conformément à ses missions républicaines, cette institution gardera ouvert son espace pour certaines activités scientifiques et festives tels que les concerts et galas, conférences et autres activités de ce genre.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

ACCORD D'ASSOCIATION

Pour un dialogue productif entre l'Algérie et l'Europe deux partenaires stratégiques



Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974-Abderrahmane MEBTOUL

Selon les agences internationales Reuters et l'AFP du 14 juin 2024, Bruxelles a ouvert une procédure contre l'Algérie, accusée de restreindre depuis 2021 les exportations et investissements de l'Union européenne (UE) , menaçant de recourir à l'arbitrage international, et a réclamé des consultations avec les autorités du pays. L'Accord d'association Algérie-UE en vigueur depuis le 01 septembre 2005 est, pour le moins qu'on puisse dire, en stand-by, l'Algérie , qui s'estime lésée, avait demandé depuis plusieurs années , sa révision, afin d'asseoir une meilleure base d'échanges mutuellement bénéfique.

1-Les principes de l'Accord d'association sur le plan économique sont identiques à ceux que l'on retrouve avec les règles de l'OMC où les pays membres accaparent plus de 95 % du commerce mondial et la majorité des pays de l'OPEP et hors OPEP ainsi que la Chine et la Russie, l'Algérie qui a déposé sa demande d'adhésion (à l'époque au GATT) en juin 1987 et depuis elle n'est toujours pas entrée à l'OMC Il y a lieu de préciser que les principales résolutions de la quatrième Conférence ministérielle, tenue à Doha, en novembre 2001, a examiné les problèmes que rencontrent les pays en développement pour mettre en œuvre les Accords actuels de l'OMC, c'est-à-dire les accords issus des négociations du Cycle d'Uruguay. La décision sur la mise en œuvre a porté au titre de la balance des paiements avec des conditions moins rigoureuses énoncées dans le GATT. Cela est applicable aux pays en développement s'ils restreignent leurs importations pour protéger l'équilibre de leur balance des paiements.. Du point de vue de l'Accord d'association, l'on devra distinguer les incidences générales des incidences sur les services énergétiques. En ce qui concerne les incidences générales : l'interdiction du recours à la « dualité des prix » pour les ressources naturelles, en particulier le pétrole (prix internes plus bas que ceux à l'exportation) ; l'élimination générale des restrictions quantitatives au commerce (à l'import et à l'export) ; obligation de mettre en place les normes de qualité pour protéger la santé tant des hommes que des animaux (règles sanitaires et phytosanitaires). Les conséquences de tels accords sont : le démantèlement des droits de douanes et taxes pour les produits industriels et manufacturés sur une période de transition ; les relations de partenariat entre les deux parties seront basées sur l'initiative privée. Tous les monopoles d'Etat à caractère commercial sont ajustés progressivement pour une période à négocier. La coopération économique devra tenir compte de la composante essentielle qu'est la préservation de l'environnement et des équilibres écologiques. En ce qui concerne les incidences sur les services énergétiques, l'Algérie se doit d'être attentive à la nouvelle stratégie énergétique qui se dessine entre 2024/2030 tant au niveau européen qu'au niveau mondial. Les accords dont il est question devraient faire passer les industries algériennes du statut d'industries protégées à des industries totalement ouvertes à la concurrence internationale. Ces accords prévoient la suppression progressive des obstacles tarifaires et non tarifaires, avec d'énormes défis aux entreprises algériennes . Si ces accords ne peuvent avoir que peu d'impacts sur le marché des hydrocarbures en amont, déjà inséré dans une logique mondiale (pétrole), il en va autrement de tous les produits pétroliers à l'aval qui vont être soumis à la concurrence européenne et internationale. Ainsi, est interdit la dualité des prix, mesure par laquelle un gouvernement maintient des prix internes à des niveaux plus bas que ceux qui auraient été déterminés par les forces du marché. Autre incidence, l'ouverture à la concurrence du marché des services énergétiques qui concernent toutes les activités et l'urgence d'intégrer la sphère informelle dominante en Algérie qui contrôle selon les données officielles fin 2022 47 milliards de dollars environ un tiers de la masse monétaire en circulation. Enfin, l'environnement considéré comme un bien collectif, l'Algérie doit s'engager à mettre en œuvre les différentes recommandations contenues dans les chartes sur l'énergie.

2.-les négociations entre l'Algérie et l'Europe concernant l'Accord d'association ont connu des divergences qui se sont accentuées suite aux décisions du gouvernement courant 2009 de postuler 51 pour cent aux Algériens dans tout projet d'investissement, qui selon la commission européenne l'Algérie aurait violé les articles 32, et 37, 39 et 54 de cet Accord- Et selon Bruxelles depuis la part de l'UE dans les importations de l'Algérie a régressé au bénéfice de la Chine avec un important déficit commercial au dépend de l'Algérie-Selon les statistiques douanières algériennes de 2010 à fin 2020, avec une baisse en valeur entre 2021/2022, les exportations de la Chine à destination de l'Algérie ont totalisé environ 76 milliards de dollars. Ainsi, la Chine demeurait le principal fournisseur de l'Algérie avec une moyenne annuelle depuis 2013 de 8 milliards de dollars d'exportations vers l'Algérie. Alors que ses importations depuis l'Algérie, constituées essentiellement d'hydrocarbures, se sont chiffrées à seulement 14,793 milliards de dollars, donc un déficit commercial de l'Algérie avec la Chine à plus de 61 milliards de dollars (voir A. Mebtoul interview le 25 mai 2022 à Chine Magazine).

A SUIVRE

HANDBALL, MONDIAL FÉMININ U20 (GR. E - 2E J) :

Défaite de l'Algérie face à la Suède (13-38)

LA SÉLECTION algérienne féminine de handball des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée face à son homologue suédoise sur le score de 13 à 38 (mi-temps : 09-18), en match comptant pour la deuxième journée du groupe E du Mondial 2024 de la catégorie, disputé vendredi à Skopje en Macédoine du Nord. C'est la deuxième défaite des Algériennes dans le tournoi, après celle concédée face à la République tchèque (17-23), mercredi pour le compte de la première journée. La deuxième rencontre de la poule E oppose la Chine à la République tchèque à partir de (14h45, heures algériennes). Les handballeuses algériennes disputeront leur dernier match de poule contre la Chine samedi (15h00). Cette 24e édition du Mondial féminin U20 regroupe 32 sélections nationales réparties en huit groupes. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront au Tour principal, alors que les autres équipes disputeront la Coupe du président. Lors de la dernière édition disputée en 2022 en Slovénie, la Norvège a remporté le trophée contre la Hongrie (31-29).

ATHLÉTISME/MEETING INTERNATIONAL EN POLOGNE : NOUVEAU RECORD PERSONNEL POUR GOUANED

LE DEMI-FONDISTE algérien Mohamed Ali Gouaned a établi un nouveau record personnel sur 800 mètres, avec un chrono de 1 :44.37, établi jeudi soir, lors d'un meeting international en Pologne. Le natif de Biskra avait franchi la ligne d'arrivée derrière le Suédois Andreas Kramer, vainqueur en 1 :44.08, mais cette course a été tellement rapide que même en étant deuxième, Gouaned a réussi à améliorer sa meilleure marque sur la distance. Avant de se rendre en Pologne, Gouaned restait sur une belle victoire au Meeting international Troyes-Aube, disputé dimanche dernier en France, et pendant lequel il avait remporté le « 800 mètres » de la Finale (B), avec un chrono de 1 :44.67. Le natif de Biskra est le troisième demi-fondiste algérien à être qualifié pour le « 800 mètres » des olympiades parisiennes, après Djamed Sedjati et Slimane Moula.

FIN D'UN LONG FEUILLETON

La CAF officialise les dates de la CAN 2025 !

LA COUPE d'Afrique des Nations 2025 se déroulera sur les mois de décembre 2025 et janvier 2026, une période inhabituelle pour cette compétition. L'édition 2025 de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) aura lieu du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, a annoncé vendredi la Confédération africaine de football (CAF), permettant ainsi d'éviter un conflit de calendrier avec la Coupe du monde des clubs.

TIRAGE AU SORT À VENIR

Initialement programmée au Maroc à l'été 2025, pour ne pas priver de nombreux clubs européens de leurs internationaux africains en janvier-février, la 35e édition de la CAN se serait alors télescopée avec le Mondial des clubs à 32 équipes que la Fifa organise aux États-Unis du 15 juin au 13 juillet 2025. Le match d'ouverture aura donc lieu le 21 décembre 2025 et la finale le 18 janvier 2026, a indiqué la CAF sur son site internet. La Coupe d'Afrique femmes aura, elle, lieu du 5 au 26 juillet 2025. Le tirage au sort des qualifications pour cette prochaine Coupe d'Afrique n'a pas encore été effectué entre les 48 équipes restantes, après les barrages du mois de mars 2024 qui ont permis au Tchad, au Liberia, au Soudan du Sud et à Eswatini de rejoindre cette phase. La CAN suivante doit se dérouler dans trois pays, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie. Elle était programmée en 2027 mais pourrait également être décalée.

IL REMPORTE SON PREMIER TITRE DE CHAMPION D'ALGÉRIE DE HANDBALL

Le Mouloudia Bordj Bou Arreridj dans l'histoire

Le M Bordj Bou Arreridj est sacré champion d'Algérie. Les Bordjiens se sont offerts le premier titre de leur histoire grâce à la victoire arrachée face à l'ES Aïn Touta (25-24), ce vendredi à la salle Harcha Hassen (Alger), à l'occasion de la 6e et avant dernière journée du tournoi play-off de la Division Excellence.



C'est tout simplement historique. Deux saisons seulement après avoir rejoint l'élite du handball national, le MBBA crée la surprise et inscrit son nom au registre des vainqueurs du titre de champion. Un véritable exploit réalisé par les protégés de Zaky Abada qui ont été magistraux tout au long des play-offs (4 victoires, 1 nul), où ils ont chamboulé toutes les cartes et les pronostics face aux cadors du championnat. Ainsi, les convives de la salle Harcha, venus en masse, ont assisté à un véritable passage de témoin entre le double tenant du titre, à savoir, l'ES Aïn Touta, et le nouveau patron de la Division Excellence. Et comme il ne pouvait pas y avoir meilleur final, les camarades de Saib Mohamed Amine, élu meilleur joueur du match, se devaient de terminer en beauté en arrachant cette 6e victoire au bout du suspense, sur le score étriqué de 25 à 24, même s'il reste encore un match à disputer samedi. Un succès et une consécration amplement mérités pour cette formation qui avec ses 11 points au classement ne peut plus être rattrapée en tête. En effet, le match entre les deux autres prétendants au titre, l'O El Oued et la JSE Skikda s'est soldé sur un match nul (21-21). Le tournoi play-off se poursuivra ce samedi avec le déroulement de la 7e manche. Une dernière sortie dont les résultats n'auront aucune incidence, car le champion est désormais connu, sauf pour déterminer qui accompagnera le MBBA sur le podium.

TENNIS- COUPE DAVIS 2024 (ZONE AFRIQUE, GR. 4 - 3E J) :

Battue par le Sénégal, l'Algérie en play-offs contre le Burundi

LES TENNISMEN ALGÉRIENS se sont inclinés face à leurs homologues sénégalais (0-3), à l'occasion de la 3e journée de la poule A de la Coupe Davis (Groupe 4 - Zone Afrique), jouée ce vendredi à Luanda (Cameroun). On dit qu'il n'y a jamais deux sans trois, toutefois, cette expression s'est avérée inexacte pour la sélection nationale de tennis. Et pour cause, les Algériens ont été stoppés dans leur élan par le Sénégal, et ce, après avoir enchaîné deux victoires de rang. Pour leur troisième sortie dans cette compétition, les représentants nationaux ont été surclassés tant dans les matchs du simple, que lors du double. Premier à se présenter sur les courts de l'Académie de tennis de Kikuxi, Youcef Rihane a été battu par Nicolas Jadoun, en trois sets (6-7, 7-6, 2-6). Par la suite, son camarade de Toufik Sahtali a tenté de rattraper le coup face à Seydina Andre (1-6, 6-7), mais il a été sorti en deux sets (1-6, 6-7), avant que la paire algérienne Ali Moussa – Chebboub ne connaisse le même sort contre le duo Dieng – Languina (1-6, 3-6). À l'issue de ce résultat, l'Algérie boucle le premier tour à la seconde place, avec 4 points. Les camarades de Rihane devaient défier le Burundi, leader du groupe B (6 pts), hier, samedi, lors du match de play-off afin d'arracher leur billet d'accession au groupe 3 de la Zone Afrique.

BASKET 3X3 / YOUTH NATIONS LEAGUE – AFRICA (02-08 JUILLET)

Les sélections algériennes prendront part à la 5e étape au Kenya

LES SÉLECTIONS algériennes de basket 3x3 des moins de 23 ans (U23), messieurs et dames, prendront part à la cinquième étape de la Youth Nations League - Africa, prévue du 2 au 8 juillet à Mombasa au Kenya, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Pour cette compétition, le staff technique national conduit par le sélectionneur, Merouane Bouachir, a retenu une liste de 10 athlètes (5 dames et 5 messieurs), dont les frères Amine et Fateh Ben Salah chez les messieurs, ainsi que l'internationale du GS Cosider, Hind Djelloul, chez les dames. Outre les sélections algériennes, cette cinquième étape de la Youth Nations League (U23) enregistrera la participation des équipes de l'Egypte, du Benin, de la Tunisie, de l'Ouganda et du Kenya. Au classement de la Youth Nations League - Africa, l'Algérie occupe la deuxième place chez les messieurs avec (445.6 points), alors que les dames pointent au cinquième rang avec (96.1 points).

Listes de des athlètes retenus pour la 5e étape de la Youth Nations League U23 :

Messieurs: Amine Ben Salah, Fateh Ben Salah, Ryad Lefkir, Zayd Yahiaoui, Sid Ali Benzaim, Reyad West.

Dames: Hind Djelloul, Sherazed Hanifi, Meriem Moualek, Manel Zeghadi, Cherifa Sadat, Kaouther Ketfi. Sélectionneur, Merouane Bouachir.

CYCLISME- CONTRE LA MONTRE

Azzeddine Lagab sacré champion d'Algérie

LE CYCLISTE AZZEDDINE Lagab (MC Alger), a remporté l'épreuve du contre-la-montre du Championnat d'Algérie de cyclisme 2024, disputée jeudi dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) chez la catégorie d'élite (hommes), avec 130 coureurs au départ. Lagab, sociétaire du Mouloudia Club d'Alger, a remporté la course qui s'est déroulée sur un circuit fermé entre la RN3 et l'échangeur de l'autoroute Est-ouest de la commune de Didouche Mourad (2 tours sur un linéaire de 28 km, en 42 min, 44 sec et 22'', suivi des cyclistes du club Madar MBT, Hamza Mansouri (43 min, 22 sec et 63'') et Ayoub Sehiri du club sportif de Dely Brahim (Alger) avec 43 min, 44 sec et 5''. Dans la compétition contre la montre pour la catégorie d'élite hommes de moins de 23 ans sur un linéaire de 14 km, le titre est revenu à Slimane Badlis du club sportif Dely Brahim (45 min, 46 sec et 43''), devant Hamza Amari du club Madar (46 min, 8 sec et 16'') et Asmiyani Nasr-Allah du club sportif Dely Brahim (46 min, 16 sec et 43''). Chez les dames, Nesrine Houili du club Madar a été sacrée championne d'Algérie de cette spécialité, avec un chrono de 27 min, 9 sec et 11'', alors que la deuxième place est revenue à Imène Meldji de la Fédération algérienne de cyclisme, alors que la troisième place a été occupée par Yasmine El-Meddah du club sportif Dely Brahim.

TOUR CYCLISTE DE TIPASA : LA 28E ÉDITION DU 26 ET 27 JUIN

La 28e édition du Tour Cycliste de Tipasa se déroulera en deux étapes, les 26 et 27 juin courant, sur un parcours total de 127 kilomètres, a appris l'APS vendredi auprès des organisateurs. « La première étape est prévue le mercredi 26 juin, sur une distance de 112 kilomètres, et elle prendra son départ devant l'APC de Ahmar El Aïn », a-t-on commencé par détailler de même source. « La deuxième étape est prévue le lendemain, jeudi 27 juin, sur une distance de 115 kilomètres et elle prendra son départ devant l'APC de Sidi Rached » a-t-on ajouté. Les engagements ont débuté le 20 juin courant et se poursuivront jusqu'au 25 dudit mois, à midi.

BILAN LIGUE 1 MOBILIS (J-4 DE LA FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE) :

MCA- CRB sans surprise, CSC-USMA logiquement, Ben Aknoun-US Souf retour à l'envoyeur

La saison 2023/2024 de la Ligue 1 Mobilis qui vient juste de prendre fin, a été marquée par de nombreux événements, notamment la performance du « Doyen » qui goûte à nouveau aux saveurs d'un sacre de champion en attendant de régler celui de Dame coupe face à son dauphin dans une confrontation inédite, les deux formations appelées à croiser le fer pour la 1ère fois à ce stade de l'épreuve-reine.

Par Rabah Azizi.



MC ALGER : UN RETOUR AU SOMMET QUI ENFLAMME LE TOUT-ALGER

Après quatorze années sans titre, le Mouloudia Club d'Alger (MCA) a marqué de son empreinte la saison 2023/2024 en remportant le championnat de la Ligue 1 Mobilis. Cette victoire est le fruit d'un travail acharné sous la direction de l'entraîneur Beaumelle, dont la stratégie et la gestion de l'équipe ont porté leurs fruits dès les premières journées du championnat. Les Mouloudeens ont dominé la compétition avec 19 victoires, 8 matchs nuls et seulement 3 défaites, accumulant un total impressionnant de 65 points. Le MCA a surclassé ses adversaires directs, notamment le CR Belouizdad, avec une avance confortable de 12 points. Cette performance remarquable est le reflet d'une attaque redoutable (55 buts pour), et d'une défense solide (20 buts contre, à égalité avec celle du CRB). L'équipe a également brillé par la qualité de son effectif, composé des meilleurs joueurs du championnat. Parmi eux, Youcef Belaïli s'est imposé comme la star incontestée, terminant meilleur buteur avec 14 buts (à égalité avec Ismail Belkacemi de l'USMA) et meilleur passeur avec 15 passes décisives.

LE CS CONSTANTINE RATE LE COCHE, LE CR BELOUIZDAD EN PROFITE, L'USM ALGER À NOUVEAU « AFRICAINE ».

Le CS Constantine, longtemps dauphin du MCA, a manqué sa chance de briller en fin de saison. Après une série de résultats négatifs, culminant avec une défaite cruciale à domicile face à l'ES Sétif à l'arrivée, les Constantinois ont vu le CR Belouizdad leur filer sous le nez et leur ravir la place de dauphin. Une déception qui a permis au CRB de se qualifier pour la CAF Champions League, tandis que le CS Constantine se contentera de la troisième marche du podium, rejoignant l'USM Alger en Coupe de la Confédération. Le Club de Soustara a également vécu une saison tumultueuse. Après avoir remporté la Coupe de la CAF en 2023, les Usmistes ont connu des hauts et des bas, mais ont su maintenir leur sang-froid en fin de saison pour se qualifier à nouveau pour les compétitions africaines. Les « rouge et noir » espèrent ainsi obtenir un second sacre continental, en guise de revanche après les débâcles de Berkane, où ils ont souffert de décisions injustes de la part de l'instances africaine de football. Quant à l'Entente de Sétif, elle échoue encore à se qualifier pour une compétition continentale, malgré deux victoires honorables en fin de saison.

LE MC ORAN SORT D'UNE SAISON À CAUCHEMARS, L'ES BEN AKNOUN PASSE À LA TRAPPE

En proie à de grandes difficultés depuis le début de la saison, le Mouloudia d'Oran a réussi à éviter la relégation in extremis. Grâce à des victoires cruciales en fin de saison, notamment contre l'ES Ben Aknoun, le MCO a sauvé sa place en Ligue 1 Mobilis. L'ES Ben Aknoun, quant à elle, a payé le prix fort de cette défaite et sera reléguée en division inférieure, accompagnée de l'US Souf, cette dernière, bien trop faible pour rivaliser au niveau de l'élite, connaissait son sort depuis déjà la fin de la phase aller.

UNE VIOLENCE RÉCURRENTE, DURCISSEMENT EN VUE DU BARÈME DES SANCTIONS

Malgré des moments palpitants et des tensions sportives, la saison a également été marquée par des incidents regrettables. Des débordements violents dans plusieurs stades ont, encore une fois, terni l'image du championnat algérien. À cela s'ajoutent des erreurs d'arbitrage flagrantes et des scandales qui ont alimenté les polémiques tout au long de la saison. Afin de remédier à ces problèmes et de restaurer la crédibilité du championnat, le nouveau président de la Fédération Algérienne de Football (FAF), Walid Sadi, a annoncé des réformes significatives.

DES RÉFORMES EN URGENCE, ARBITRAGE SOUS HAUTE SURVEILLANCE, ENFIN LA VAR ?

Pour garantir l'équité et améliorer le déroulement des matchs, le président de la fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi a décidé d'introduire l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dès la saison prochaine. « Je ne tolérerai plus les erreurs d'arbitrage, et je suis prêt à prendre des mesures drastiques.

Le temps de l'impunité est révolu ; il est temps de revoir le corps arbitral. Il n'y aura aucune concession pour les arbitres fautifs, y compris les arbitres internationaux, qui risquent de perdre leur badge. Même les commissaires au match sont concernés par cette mise en garde », a-t-il affirmé. Une initiative qui vise à renforcer l'intégrité et le bon déroulement du championnat et à assurer que les décisions sur le terrain soient les plus justes possibles.

R.A

LIGUE1 MOBILIS- MC ORAN

Les Hamraouas éliront domicile au stade Miloud-Hadefi la saison prochaine

L E MC Oran accueillera au stade Miloud-Hadefi ses adversaires en championnat de Ligue 1 de football au titre du prochain exercice 2024-2025, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de ce club de la capitale de l'Ouest. La même source a fait savoir qu'une décision a été prise pour retourner au nouveau stade olympique de 40.000 places où les «Hamraoua» avaient commencé le championnat de l'exercice en cours, en y jouant trois rencontres soldées par deux nuls et une victoire. La formation d'El-Bahia avait par la suite pris ses quartiers dans son jardin préféré au stade Ahmed-Zabana où elle a terminé sa saison très compliquée, puisqu'elle a attendu l'avant-dernière journée du championnat pour éviter la relégation. Mais la direction du MCO entend aborder l'exercice prochain avec de meilleures intentions, en tablant sur «un recrutement de choix», ce qui devrait assurer une grosse affluence au stade Miloud-Hadefi, contrairement à ce qui avait été le cas lors des premiers matchs de l'équipe dans cette enceinte footballistique relevant d'un grand complexe sportif inauguré en juin 2022, souligne-t-on encore. Le retour programmé du MCO au stade Miloud-Hadefi devra aussi permettre de rentabiliser cet énorme acquis, qui a accueilli, au total, cinq matchs cette saison, dont deux en Coupe d'Algérie, estime-t-on. Par ailleurs, une assemblée générale des actionnaires de la société sportive du club, dont la majorité des actions sont détenues par la compagnie Hyproc, est prévue pour ce jeudi, informe-t-on de même source. Il sera question de faire une évaluation globale de la première saison de la compagnie en question, spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, aux commandes du MCO, qui a terminé à la 14e place le championnat de l'exercice 2023-2024, clôturé vendredi dernier, ainsi que les perspectives du club en vue de la saison à venir, indique-t-on.

INFOS- VERTS . . .
INFOS- VERTS . . .
INFOS- VERTS . . .

Les négociations « vont bon train » entre le SC Farense et l'O Marseille pour Belloumi . . .

LES NÉGOCIATIONS entre le SC Farense (Div.1 portugaise de football) et l'Olympique Marseille (Ligue 1/ France) pour le transfert de l'ailier droit international algérien Mohamed Bachir Belloumi du côté de la Canebière « vont bon train », a indiqué le site spécialisé Foot Mercato vendredi, repris par l'APS. « Le joueur algérien est très intéressé à l'idée de rejoindre Marseille et les négociations vont bon train. L'optimisme est de rigueur du côté du club, malgré l'arrivée dans le dossier de l'Ajax Amsterdam et du Club de Bruges qui sont également intéressés par l'Algérien, et qui ont déjà fait une proposition au club portugais », souligne la même source. Mercredi, RMC Sport a annoncé que le club phocéen a transmis une offre officielle au SC Farense pour s'attacher les services de Belloumi (22 ans), fils de l'ancien N.10 de l'équipe nationale dans les années 1980 Lakhdar Belloumi. Mohamed Bachir Belloumi, passé par le GC Mascara et le MC Oran, a quitté le championnat national en février 2022 pour rejoindre le SC Farense. Après six premiers mois avec l'équipe des moins de 23 ans (U23), il s'est installé avec brio en équipe première lors de la saison écoulée, inscrivant sept buts et délivrant cinq passes décisives en 33 matchs, toutes compétitions confondues. Belloumi, convoité également par le champion du Portugal Benfica Lisbonne et dont le contrat court encore jusqu'en 2027, a été appelé en équipe nationale en octobre 2023 par l'ancien sélectionneur Djamel Belmadi, puis en mars par son successeur le Bosnien Vladimir Petkovic, mais sans pour autant signer sa première sélection avec les « Verts. »

. . . Belkebla intéresse des clubs de Ligue 1

LE MILIEU international algérien Haris Belkebla, dont le contrat avec Ohod (Div.2 saoudienne) a été résilié, serait convoité par des clubs de Ligue 1 française de football, rapporte le site spécialisé Foot Mercato vendredi. Une année après avoir quitté le Stade brestois (Ligue 1/ France) pour rejoindre le championnat saoudien, Belkebla (30 ans) serait intéressé à l'idée de revenir en France après avoir disputé 25 matchs (1 but) avec la formation d'Hood, selon la même source. « Du haut de ses 30 ans, son profil expérimenté et sa situation en Arabie saoudite (il est libre après un souci avec un club) attire donc certains clubs français désireux de renforcer l'entrejeu », explique Foot Mercato. Le 1e juin 2023, Belkebla avait annoncé son départ de Brest, après cinq saisons passées au club. Arrivé à Brest en 2018, Belkebla avait participé à l'accession du club en Ligue 1. Sa dernière apparition avec l'équipe nationale remonte au 18 juin 2023, à l'occasion de la victoire décrochée par les « Verts » en déplacement à Douala (Cameroun) face à l'Ouganda (2-1), dans le cadre de la 5e journée (Gr.F) des qualifications de la CAN-2023, décalée en 2024 en Côte d'Ivoire.

CX : Comprendre les clients, un *défi* pour les professionnels de la technologie ?



Technologie : La vision des concepteurs et des développeurs de logiciels sur l'univers des clients est peut-être encore trop isolée.

Le phénomène appelé « loi de Conway » est-il en train de créer un gouffre entre ce que les professionnels du logiciel pensent que leurs clients vivent et ce qu'ils vivent réellement ? Alors que les entreprises s'appuient plus que jamais sur leurs équipes informatiques pour proposer une expérience client (CX) supérieure, les professionnels de l'informatique sont sous pression pour trouver des moyens de faire bouger les choses.
C'est peut-être leur plus grand défi pour l'année à venir.
« La loi de Conway suggère que les produits reflètent les structures organisationnelles des entreprises qui les fabriquent », explique Michael Bushong, vice-président de groupe, centre de données cloud chez Juniper Networks.
« Les équipes construisent leurs composants, et lorsqu'elles sont obligées de s'interfacer avec d'autres équipes, les produits auront des interfaces.
Cela a un impact profond sur l'expérience utilisateur, mais la plupart des entreprises n'associent pas des éléments fondamentaux comme la structure de l'entreprise à l'expérience de l'utilisateur final. »

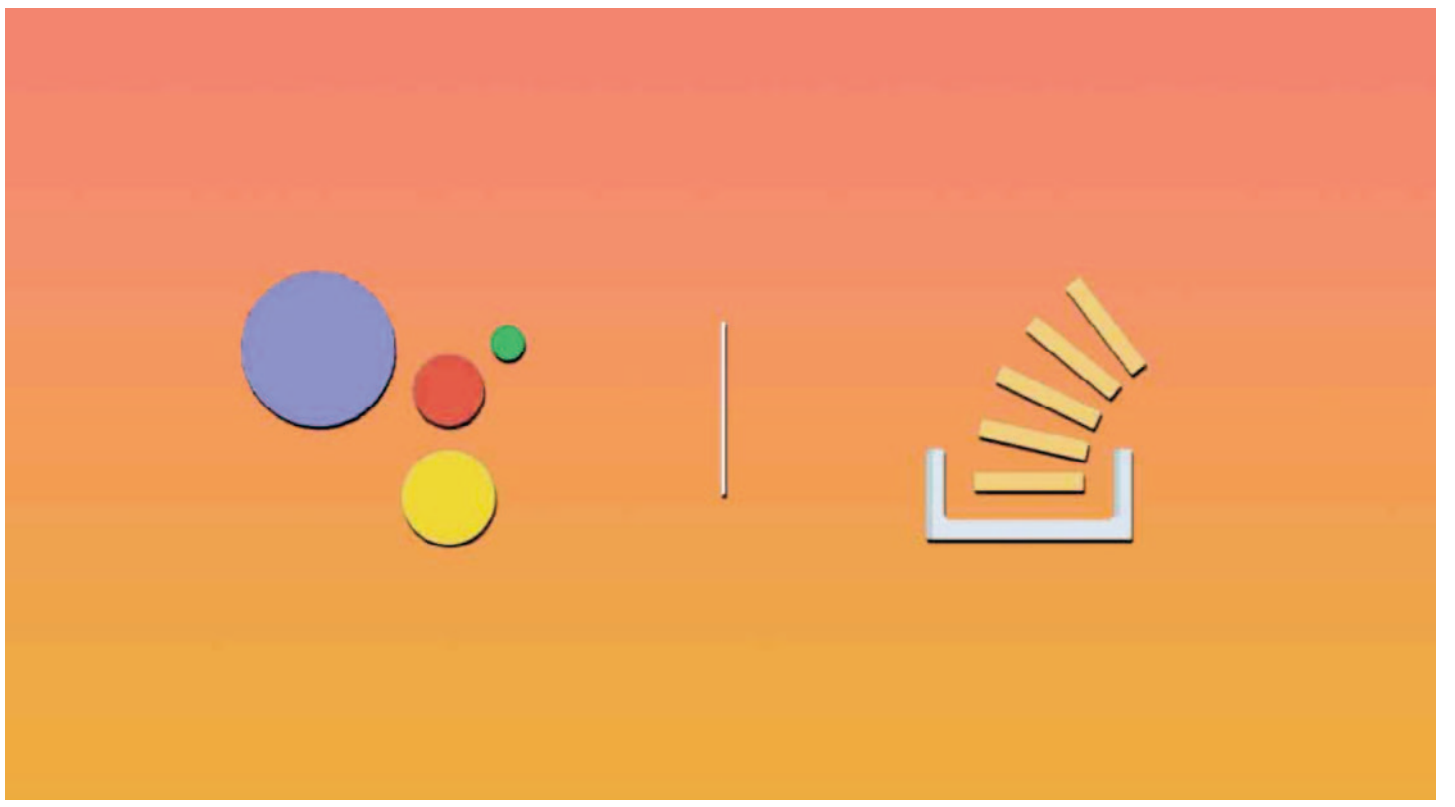
L'expérience client, une priorité stratégique

Il est extrêmement urgent pour les équipes informatiques de se rapprocher de leurs clients. Une étude menée par Rackspace confirme que l'expérience client axée sur les applications est une priorité stratégique majeure pour les dirigeants (citée par 48 % d'entre eux), devant la sécurité informatique, la conformité et même la stratégie informatique. Dans le même temps, l'activité informatique actuelle tend à se concentrer davantage sur la conduite de l'efficacité de l'automatisation (63 %) et les initiatives IoT et cloud native (51 %), par rapport aux initiatives technologiques liées à l'expérience client axées sur l'analyse des données en temps réel (44 %), et l'engagement des clients (30 %). Si les dirigeants et leurs équipes informatiques ne comprennent que trop bien que la CX doit être au premier plan de la conception et du développement des logiciels, c'est plus facile à dire qu'à faire. « Le désir est là, mais les principaux obstacles que nous voyons sont le manque de connaissances et de financement », relate Matt Stoyka, PDG de NewRocket. « De nombreux professionnels de la technologie n'ont pas les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir une meilleure expérience. Ils veulent travailler avec des spécialistes qui peuvent les aider, mais souvent les contraintes budgétaires empêchent un engagement efficace. » Cette orientation du travail implique un besoin de conception et de développement agiles. La moitié des personnes interrogées dans le cadre de l'étude de Rackspace indiquent qu'il faut parfois des semaines pour obtenir un consensus avant de mettre en œuvre des changements technologiques, comme le déploiement de nouvelles applications ou le lancement d'un projet de transformation. D'autres répondants indiquent que l'obtention de l'adhésion peut prendre des mois (42 %), voire un an ou plus (8 %). Pour de nombreux professionnels de la technologie, obtenir une perspective complète de l'expérience client offerte par leur logiciel peut être une chose insaisissable. « Dans la plupart des cas, les personnes qui conçoivent les produits n'utilisent pas leurs propres produits au quotidien, ce qui crée une séparation entre l'expérience client déduite et l'expérience réelle de l'utilisateur final », explique Michael Bushong.
« Cela laisse des écarts entre ce qui est voulu et ce qui est livré. »

Savoir écouter les clients

Pour se rapprocher de ce que les clients recherchent et de ce qu'ils vivent à leur extrémité de la chaîne logicielle, les chefs d'entreprise et les responsables informatiques doivent ouvrir beaucoup plus largement la communication, en faisant sortir les responsables de leurs bureaux et les professionnels de l'informatique de leurs centres de données. « Parlez aux clients pour avoir une meilleure perspective », conseille Matt Stoyka. « Nous faisons souvent trop d'hypothèses sur la solution. Soyez clair sur les résultats opérationnels et de convivialité que vous recherchez. Illustrez l'écart entre l'état actuel et ces résultats. Cet écart doit être démontré de manière quantitative ainsi que par des témoignages de clients. »
En fin de compte, « la personne la mieux informée dans la pièce l'emporte souvent lorsque des décisions difficiles doivent être prises », déclare Radhakrishnan Rajagopalan, responsable mondial des services technologiques chez LTI-Mindtree. « Les professionnels de la technologie comme les DSI, les responsables informatiques, les développeurs et les gestionnaires de données devraient apprendre à connaître l'aspect commercial autant que possible, afin d'avoir une perspective sur la satisfaction des besoins et des défis des clients, ainsi que sur les domaines à améliorer. Il serait également judicieux que les responsables technologiques rencontrent directement les clients et obtiennent un retour direct afin d'élargir leur connaissance de l'entreprise. Ces informations et ces connaissances les aideront à surmonter l'inertie. Le fait d'être armé de points de vue à la première personne sur les clients, et de points de données convaincants sur la façon dont certains besoins des clients ne sont pas satisfaits, peut aider à surmonter la résistance. »
Comprendre l'expérience client signifie « suivre les clients », estime Michael Bushong. « Se mettre à leur place pendant quelques secondes pourrait être le moyen le plus efficace de développer pour eux une certaine empathie. » Le problème, poursuit-il, est que « l'instrumentation de nos systèmes rend la tâche plus difficile. Si les données permettent de tirer des conclusions plus précises, la compréhension des données et l'expérience d'un client ne sont pas toujours la même chose. Nous avons besoin de données pour obtenir des informations exploitables, mais nous devons également passer du temps à observer nos clients interagir avec nos produits, ce qui inclut nos sites web et notre documentation. Lorsque nous nous appuyons uniquement sur les données que nous collectons, nous créons une séparation, et la séparation est un tueur silencieux. Dans le domaine de la consommation, les marques les plus prospères interagissent avec leurs clients. Dans le domaine de la technologie ? Pas vraiment ».
Il existe de nombreuses compétences dites non techniques « qui aideront les professionnels de la technologie à étendre leur impact sur l'entreprise », souligne Radhakrishnan Rajagopalan. « La compétence qui a le plus d'impact pour un professionnel de la technologie est la conception de processus d'entreprise. Dans de nombreuses organisations, les processus opérationnels sont inefficaces et défaillants.
Cela ralentit l'innovation et affecte finalement la qualité des produits et des services. Les professionnels de l'informatique peuvent relever ce défi en analysant les processus d'entreprise et en recherchant les points à améliorer. Les méthodologies agiles dans le développement de logiciels en sont un bon exemple. Des équipes interfonctionnelles travaillent ensemble dans des sprints plus courts, en utilisant un feedback continu et incrémentiel et des rétrospectives pour optimiser les fonctionnalités afin de répondre aux besoins des clients. Les méthodologies agiles, lorsqu'elles sont exécutées efficacement, peuvent aider une organisation à commercialiser ses produits plus rapidement et plus efficacement. Les meilleures technologies et compétences peuvent ne pas donner de grands résultats sans les considérations susmentionnées. »

Google Cloud et Stack Overflow annoncent un partenariat stratégique





La base de connaissances de Stack Overflow va être ajoutée à pour Google Cloud, permettant notamment à plus de 100 millions de développeurs de profiter de l'IA de Google.

Google Cloud et Stack Overflow ont annoncé un partenariat stratégique qui combine la puissance technologique de l'intelligence artificielle de Google Cloud avec les connaissances approfondies de Stack Overflow en matière de développement.
Ce partenariat permettra aux clientes et clients de Google Cloud d'accéder à Stack Overflow directement dans la console Google Cloud et Gemini pour Google Cloud. Les développeurs sur Stack Overflow pourront également s'appuyer sur l'IA de Google Cloud pour trouver des solutions de codage plus efficacement.

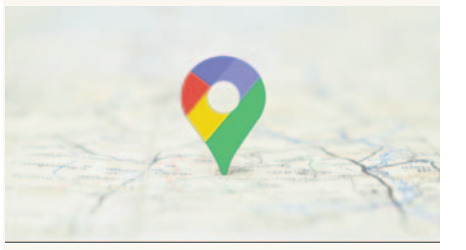
Un partenariat technologique

« Ce partenariat associe notre plateforme d'IA d'entreprise à la plateforme de connaissances des développeurs la plus approfondie et la plus populaire disponible aujourd'hui », affirme Thomas Kurian, PDG de Google Cloud.
« Google Cloud et Stack Overflow aideront les développeurs à utiliser plus efficacement l'IA dans les plateformes qu'ils préfèrent, en combinant les vastes connaissances de la communauté Stack Overflow et les nouvelles capacités d'IA, alimentées par Vertex AI et l'infrastructure fiable et sécurisée de Google
Cloud. »
Le partenariat tire parti des 15 années d'expérience de Stack Overflow et des outils de développement avancés de Google Cloud, notamment ses fonctionnalités basées sur l'IA. Ces capacités d'IA générative sont alimentées par Gemini, le modèle de langage le plus récent et le plus performant de Google, qui alimente son chatbot d'IA et d'autres services.
« A l'ère de l'IA, Stack Overflow soutient que la fiabilité et la précision des bases de données sont au cœur de la construction des nouvelles solutions technologiques », souligne Prashanth Chandrasekar, PDG de Stack Overflow. « C'est pourquoi des « millions de développeurs à travers le monde viennent sur notre plateforme, l'une des rares sources d'information de haute qualité qui a à cœur de reposer sur sa communauté. »

Des nouveautés prévues pour cette année

La fusion de Gemini pour Google Cloud et de la vaste base de connaissances de Stack Overflow devrait améliorer la productivité et la précision des développeurs. Ces derniers pourront facilement poser des questions concernant leur code et obtenir des réponses étayées par les données de Stack Overflow – et ce, sans quitter l'environnement Google Cloud.
« Ce partenariat historique et multidimensionnel axé sur l'IA (...) souligne notre engagement commun à libérer la créativité des développeurs, à débloquer la productivité sans sacrifier la précision et à mettre en œuvre une IA socialement responsable. En réunissant les forces de nos deux entreprises, nous pouvons accélérer l'innovation dans un grand nombre de secteurs », précise le PDG de Stack Overflow.
Les premières intégrations du nouveau partenariat entre Stack Overflow et Gemini pour Google Cloud seront disponibles au cours du premier semestre 2024. Elles seront présentées plus en détail lors de l'événement Google Cloud Next, qui se tiendra du 9 au 11 avril prochain.

Le « Mode Voiture » de Google Maps sur Android pourrait disparaître en 2024



LES JOURS du « mode voiture » de Google Maps semblent comptés. L'entreprise pourrait le rendre obsolète dès Mars 2024 sur les appareils Android compatibles. Pour les utilisateurs de Google Maps qui n'ont pas accès à Android Auto, le « mode voiture » est une option intéressante pour avoir un affichage « tableau de bord ». Ces jours sont peut-être malheureusement comptés.

Le « mode voiture » de Google Maps a un pied dans la tombe

Le mode de conduite de Google Maps vous permet d'obtenir de l'aide pour traiter vos messages, les appels et la musique tout en gardant les mains libres. Cela passe par la détection du « Hey Google », mais aussi l'intervention de l'Assistant Google pour vous aider à traiter les messages reçus lorsque vous conduisez. En observant de plus près le dernier fichier APK de l'application Google (version 14.52), des lignes de code indiquant que « Cette vue disparaît en février » ont été trouvées.

L'IA pourra concurrencer les humains sur la plupart des examens d'ici 5 ans, selon le PDG de Nvidia

Le développement des IA devrait leur permettre de concurrencer les êtres humains sur des examens auxquels elles échouent aujourd'hui, selon Jensen Huang.
L'intelligence artificielle générale pourrait bien concurrencer l'intelligence humaine d'ici cinq ans.
C'est en tout cas ce qu'a affirmé Jensen Huang, PDG de Nvidia, lors d'un forum organisé par l'université de Stanford, aux Etats-Unis. Selon lui, dans les années à venir, l'évolution de la technologie permettra à l'IA de disposer d'une conscience de niveau humain, lui permettant de passer des examens destinés aux êtres humains.



L'IA générale, concurrente ou partenaire ?

Jusqu'à maintenant, les résultats des IA comme ChatGPT à des examens destinés à des étudiantes et étudiants humains étaient aléatoires : si elles ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne à certains tests d'admission, elles ont échoué à divers examens, notamment dans le domaine médical. Mais Jensen Huang est persuadé que le résultat sera différent d'ici cinq ans.
Le PDG de Nvidia n'est pas le seul à s'être exprimé sur le sujet. Sam Altman, PDG d'OpenAI, définit l'intelligence artificielle générale comme une « technologie capable de travailler aux côtés des humains sur leur lieu de travail ». Pour la société à l'origine de ChatGPT, cette technologie propose des « systèmes autonomes » permettant « d'augmenter l'humain ».
Quant à Demis Hassabis, PDG de Google DeepMind, il prédit l'émergence de l'intelligence artificielle générale dès 2030.

Durant la prohibition, le gouvernement des États-Unis a empoisonné l'alcool tuant plus de 10 000 personnes !



Édictée par le 18e amendement de la Constitution américaine, la prohibition était une interdiction constitutionnelle à l'échelle nationale de la production, l'importation, le transport et la vente des boissons alcoolisées. Cette interdiction a duré 13 ans, de 1920 jusqu'à 1933.

Au début du 19ème siècle, aux États-Unis, l'alcoolisme, la violence et la corruption politique ont amené le lobby conservateur à s'organiser pour mettre fin au commerce des boissons alcoolisées afin de guérir la société malade et affaiblir l'opposition politique.

Cependant, cette interdiction a fourni une base financière pour que le crime organisé se développe grâce au marché noir de l'alcool. Dans une étude menée auprès de plus de 30 grandes villes américaines un an après le début de la prohibition, le taux du crime a augmenté de 24%. En outre, le vol et les cambriolages ont augmenté de 9%, les homicides de 12,7%, les agressions de 13% et la toxicomanie de 44,6%.

L'alcool éthylique industriel a connu une grande popularité. En le volant et en le modifiant, les organisations criminelles ont pu approvisionner les buveurs du pays. Pour empêcher les contrebandiers d'utiliser de l'alcool éthylique industriel pour produire des boissons illégales, le gouvernement fédéral a ordonné l'empoisonnement de ce dernier. Pour vendre l'alcool industriel volé, la mafia comptaient aussi sur des chimistes pour rendre à nouveau cet alcool buvable. L'alcool volé et redistillé est devenu la principale source d'alcool dans le pays. Ainsi, les fonctionnaires fédéraux ont ordonné aux fabricants de rendre leurs produits encore plus toxiques. Au milieu de 1927, les nouvelles formules de dénaturation de l'alcool industriel comprenaient des poisons extrêmement forts tels que le kérosène, l'essence, le benzène, le cadmium, l'iode, le zinc, les sels de mercure, la nicotine, l'éther, le méthanal, l'acétone…

Environ 10 000 personnes ont été empoisonnées et tuées en buvant cet alcool toxique.

LE SAVIEZ VOUS

Pourquoi tous les Japonais risquent de se nommer "Sato" dans 500 ans



Selon une étude, tous les Japonais porteront le même patronyme, Sato, d'ici cinq siècles. La raison? La politique du pays qui impose aux couples mariés d'adopter un nom unique.

Le Japon est le seul pays qui oblige les couples mariés à adopter un seul et même nom de famille, au lieu de noms composés des deux époux. Ce sont 95% des femmes mariées qui abandonnent leur nom de naissance. Le pays se retrouve donc avec un nombre total de noms de famille en circulation qui diminue fortement. Dans le même temps, 500.000 couples s'unissent chaque année.

L'économiste Hiroshi Yoshida, professeur d'économie au Centre de recherche sur le vieillissement, a réalisé une étude, publiée dans le quotidien Asahi Shimbun. Selon ses calculs, les deux tendances pourraient conduire les Japonais à tous porter le nom "Sato" d'ici 500 ans. Ce patronyme est actuellement le plus commun au Japon et représente 1,5% de la population japonaise. Entre 2022 et 2023, leur nombre a augmenté de 0,83%. Si la croissance garde cette allure, la moitié des Japonais pourraient porter ce nom en 2446. Et 100% de la population en 2531. Même si cette loi fait débat, la puissante frange patriarco-nationaliste du PLD Parti Libéral Démocrate, presque toujours au pouvoir depuis 1955, refuse de revenir dessus. "Au sein du Parti, il y a des personnes en faveur de la réforme, mais aussi d'autres qui pensent qu'il faut en débattre prudemment. C'est cela la réalité. Elle reflète une opinion publique elle-même divisée sur cette question. Nous prendrons une décision sur les discussions à mener au Parlement en tenant compte de ce contexte", assure Fumio Kishida, Premier ministre et président du PLD.

Un employé du musée de Munich licencié pour avoir accroché sa propre œuvre



Un membre du personnel technique de la Pinakothek der Moderne, musée situé à Munich, a été renvoyé pour avoir accroché l'une de ses propres créations dans l'établissement, selon le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung. Cet homme de 51 ans espérait par ce geste provoquer une percée artistique.

Ce technicien, qui se présente comme un artiste indépendant, avait accès aux salles d'exposition en dehors des horaires d'ouverture. Il aurait introduit subrepticement sa toile de 60 sur 120 cm et l'aurait accrochée sans se faire remarquer. D'après The Guardian, l'incident s'est déroulé le 23 février, mais n'a été dévoilé que cette semaine.

La durée pendant laquelle l'œuvre est restée exposée demeure inconnue, mais le musée suppose qu'elle a été brève. "Les agents de sécurité repèrent immédiatement ce type d'anomalie", a affirmé un porte-parole au Süddeutsche Zeitung, précisant ne pas savoir le sujet de la peinture.

Interdit d'accès au musée

Outre son licenciement, l'individu s'est vu interdire l'accès au musée. La police a également ouvert une enquête après une plainte pour dégradation de biens, l'homme ayant percé deux trous dans un mur vierge pour y suspendre son tableau.

Quelques semaines auparavant, un événement similaire s'était produit à Bonn, en Allemagne. Une étudiante avait introduit, de manière clandestine, l'une de ses toiles dans la Bundeskunsthalle et l'avait fixée au mur à l'aide de ruban adhésif double face. Le musée, qui n'avait pas immédiatement remarqué cet ajout, avait réagi avec humour sur le réseau social X : "Nous trouvons cela amusant et serions ravis de rencontrer l'artiste. Alors, contactez-nous ! Il n'y aura aucun problème, parole d'honneur."

Usa

Une maison flottante aperçue dans la baie de San Francisco



Le 9 avril, un spectacle inhabituel était visible dans la baie de San Francisco, aux États-Unis. Une maison flottante, expulsée de son quai d'origine dans le comté de San Mateo en raison de litiges juridiques, a entamé un voyage de deux jours pour rejoindre son nouvel emplacement à San Rafael. Cette relocalisation marque la fin d'une communauté de maisons flottantes qui ont été forcées de déménager en raison de la réglementation de l'État.

En proie à des conditions climatiques extrêmes, la Californie se prépare à une saison des feux potentiellement "dévastatrice"



des conditions climatiques extrêmes de la Californie

La Californie lutte contre son plus grand incendie de l'année, alimenté par des conditions météorologiques difficiles et des vagues de chaleur persistantes. Les experts mettent en garde contre une saison des feux potentiellement dévastatrice, soulignant les effets du réchauffement climatique.

La Californie subit depuis samedi son plus grand incendie de l'année, faisant craindre un été dangereux, après deux années très pluvieuses qui ont étoffé une végétation désormais susceptible d'agir comme combustible, selon les spécialistes.
Le "Post Fire" s'est déclaré dans la région rurale de Gorman, à un peu plus d'une heure de route au nord-ouest de Los Angeles. Il a brûlé plus de 5 900 hectares en deux jours et entraîné l'évacuation de 1 200 personnes, selon les autorités.

Un avant-goût inquiétant

Lundi matin, il n'était contenu qu'à 8 %, malgré les efforts de 1 150 pompiers, selon le dernier bulletin des autorités. Le feu, qui s'est propagé très rapidement à cause de vents puissants, a essentiellement consumé de vastes étendues de broussailles et de prairies dans cette région montagneuse. Les habitations ont globalement été épargnées jusqu'ici.
Déclenché dès la mi-juin, ce vaste incendie pourrait être l'avant-goût d'une saison des feux intense en Californie. D'autant qu'une quinzaine de feux de taille plus modeste se sont déclarés dans l'ensemble de l'État au cours du week-end. "D'ici juillet, nous allons probablement avoir une saison des incendies très active, notamment à basse altitude", a averti lundi le climatologue Daniel Swain, de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA).
L'État a connu "deux hivers pluvieux consécutifs", ce qui a favorisé la "croissance" d'une végétation particulièrement dense, a-t-il dit. En s'asséchant à l'approche de l'été, cela "offre plus de biomasse à brûler lors de potentiels incendies".
En cumulé, les deux dernières années ont été les plus pluvieuses jamais enregistrées à Los Angeles, selon les services météorologiques américains. Les vagues de chaleur précoces cette saison dans l'Ouest américain font désormais craindre un assèchement rapide de la végétation.

Records de chaleur

Début juin, des records saisonniers de température ont été atteints dans cette partie du pays. Le mercure a notamment atteint 44 °C à Las Vegas (Nevada) et 50 °C dans la Vallée de la mort (Californie), des niveaux inédits pour une fin de printemps.
Le reste des États-Unis connaît aussi des signaux alarmants : le centre et l'est du pays se préparent à affronter une vague de chaleur étouffante cette semaine, avec des températures anormalement élevées pour un mois de juin.
Selon les scientifiques, ces vagues de chaleur à répétition sont un marqueur sans équivoque du réchauffement de la planète et sont appelées à se multiplier, à durer plus longtemps et à s'intensifier. Les spécialistes estiment également que des températures anormalement élevées en période pré-estivale peuvent être annonciatrices d'un été suffocant.

En Norvège, la base d'un volcan disparu abrite le plus grand gisement de terres rares d'Europe

LA COMPAGNIE MINIÈRE norvégienne Rare Earths Norway a annoncé la découverte d'un gisement massif de terres rares – le complexe de carbonatite de Fen – au cœur d'un ancien volcan du sud du pays. Il s'agirait du plus vaste d'Europe, et il pourrait s'avérer crucial pour répondre aux besoins de l'industrie.
"Découverte du plus grand gisement de terres rares d'Europe" : l'annonce récente de la compagnie minière norvégienne Rare Earths Norway n'est pas sans rappeler celle de son concurrent suédois LKAB qui, l'année dernière, avait révélé la présence de plus d'un million de tonnes de métaux stratégiques dans la région arctique de Kiruna (janvier 2023).
D'après le rapport de Rare Earths Norway (6 juin 2024), l'affleurement rocheux de Fen, situé à une centaine de kilomètres d'Oslo, en contiendrait encore davantage : environ 8,8 millions de tonnes d'oxydes de terres rares, dont 1,5 million de tonnes d'éléments utilisables dans les aimants, comme le néodyme et le praséodyme – présents notamment dans les éoliennes et les véhicules électriques.

La cheminée d'un ancien volcan

Ce gisement correspond en fait à un complexe de carbonatite, c'est-à-dire à une forme de magma solidifié. Et sa présence ici, au bord du lac Norsjø, n'est pas un hasard, comme l'expliquent nos confrères de LiveScience.
"Il y a environ 580 millions d'années, le complexe (de Fen) était la cheminée d'un volcan actif. Aujourd'hui disparue, la partie supérieure du volcan s'est érodée, exposant à la surface cette cheminée remplie de magma, d'un diamètre d'environ 2 kilomètres" (LiveScience)
L'enjeu stratégique de cette découverte est de taille. Si chaque appareil technologique ne contient qu'une quantité infime de terres rares, "l'explosion du nombre d'appareils produits a entraîné une forte hausse de la demande mondiale à partir des années 2010", notait Géoconfluences (février 2024). Et ce, au prix d'une dépendance très forte vis-à-vis de la Chine.
En effet, alors que ces métaux stratégiques sont présents "dans toutes les grandes régions d'extraction minières" à travers le monde, en 2021, "98 % de la consommation de l'Union européenne (était) importée de Chine", pays qui représentait toujours "70 % de l'extraction mondiale en 2023".

Couvrir 10 % de la demande en terres rares

Avec le nouveau gisement, et au prix d'un investissement de dix milliards de couronnes norvégiennes (872 millions d'euros) d'ici 2030, "Rare Earths Norway pourrait couvrir 10 % de la demande en terres rares, conformément aux objectifs de l'Union européenne dans le cadre de la loi sur les matières premières critiques", entrevoit la compagnie minière (communiqué). Sur le site du complexe de carbonatite de Fen, la société va donc poursuivre ses forages exploratoires démarrés il y a trois ans, tout en lançant la construction d'une usine de traitement du minerai à proximité, a-t-elle détaillé. Mais avec quel coût pour l'environnement ?

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Mort cérébrale : définition, peut-on se réveiller, quand débrancher ?

La mort cérébrale ou mort "encéphalique" correspond à l'arrêt de l'activité du cerveau. Le don d'organes est possible.

BIEN-ÊTRE

Le terme de "mort cérébrale" ou "mort encéphalique" désigne l'état d'une personne dont les fonctions cérébrales sont arrêtées alors que les fonctions cardiaques sont maintenues. Généralement, les morts encéphaliques font suite à un manque d'oxygène prolongé, après des lésions cérébrales traumatiques ou un AVC par exemple. Il est possible de prélever des organes sur un patient en état de mort cérébrale si l'accord est prouvé.

Quels sont les signes d'une mort cérébrale ?

Certains signes permettent d'affirmer l'état de mort cérébrale : "Le patient est dans un coma très profond, il n'a aucune réaction, il n'a aucun réflexe et il ne respire pas tout seul", nous explique le Pr Sigismond Lasocki, médecin Anesthésiste-Réanimateur.

Est-il possible de se réveiller en état de mort cérébrale ?

Non. Un patient en état de mort cérébrale est considéré comme décédé. La mort encéphalique est irréversible. "Si on est mort, on est mort.
Ce qui est possible, en revanche, c'est d'être en état de mort apparente (notamment en cas d'hypothermie…). Pour établir le diagnostic de mort encéphalique, il faut que le patient n'ait aucun médicament d'anesthésie qui circule et qu'il ne soit pas en hypothermie" indique le spécialiste.

"Le cœur continue à battre tant qu'il a suffisamment d'oxygène pour fonctionner, c'est-à-dire tant que le patient est branché"

Comment est posé le diagnostic de mort cérébrale ?

"Le contexte est important car cette situation n'est possible que chez un patient qui se trouve à l'hôpital, en réanimation. On ne peut pas dire d'une personne décédée dans la rue qu'elle est en mort encéphalique" avertit le Pr Sigismond Lasocki. "On examine le patient, on vérifie qu'il n'a aucune réactivité, aucun réflexe archaïque persistant, qu'il ne respire pas tout seul, on fait même une prise de sang après l'épreuve d'apnée pour vérifier s'il y a du gaz carbonique dans le sang car il y en a qui s'accumule lorsqu'on ne respire pas. L'ensemble de ces éléments nous permet de faire le diagnostic de mort encéphalique. A partir de ce moment-là, on peut affirmer cliniquement que le patient est mort. Son cœur continue à battre parce que c'est un muscle qui a sa propre "pile" il continue à battre tant qu'il a suffisamment d'oxygène pour fonctionner, c'est-à-dire tant que le patient est branché à une machine pour le faire respirer", explique le médecin réanimateur.

Le don d'organes est possible quand le patient est sous respirateur

Dès que l'on a établi ce diagnostic clinique, le médecin réanimateur peut débrancher la machine et faire le certificat de décès. Mais, tant que le patient est sous respirateur, le sang est oxygéné et les organes sont perfusés : on peut alors faire un prélèvement d'organes. "Toutefois, cela nécessite de prouver la mort encéphalique, soit en faisant un électroencéphalogramme avec au moins 30 minutes d'enregistrement, deux fois, à quatre heures d'intervalle, soit en effectuant un angioscanner cérébral qui nous prouve qu'il n'y a plus de circulation du sang dans le cerveau. A ce moment-là, on discute avec les proches pour savoir si le patient souhaitait donner ses organes ou non", nuance le Pr Sigismond Lasocki.

Quel délai pour débrancher en cas de mort cérébrale ?

"Le patient est mort, continuer à le faire respirer n'a donc pas de sens. Dès lors que la mort est prononcée, il n'y a pas de raison d'attendre pour débrancher le patient. On peut le laisser en attendant que la famille vienne mais c'est symbolique",

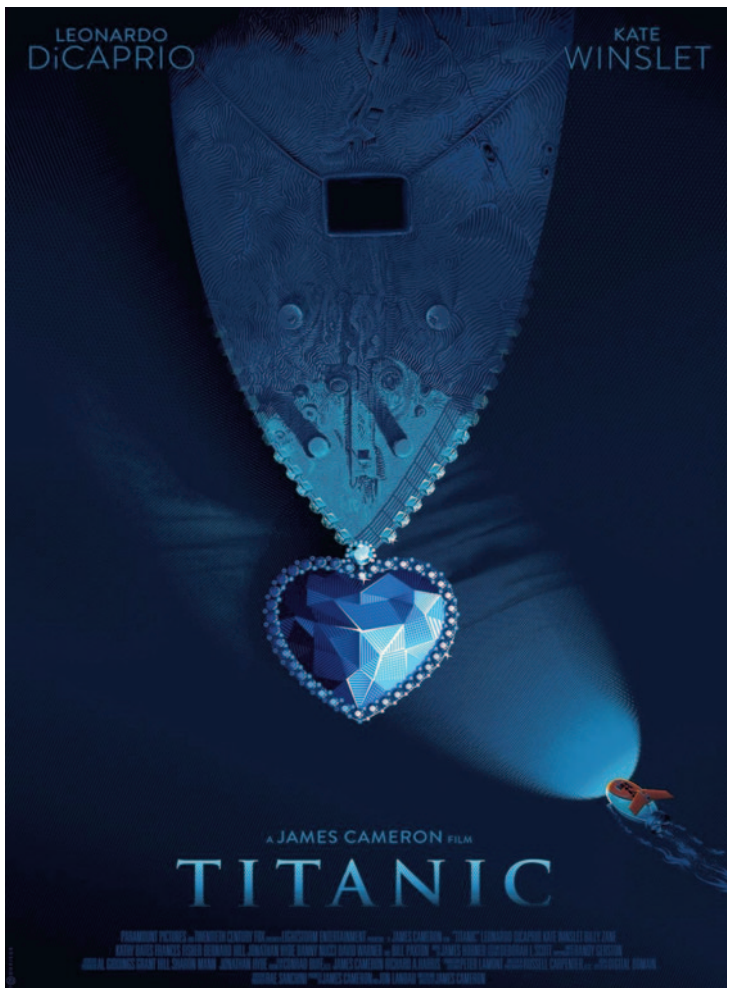
"Les 3 A" : 3 signes qui montrent qu'une personne n'est pas en bonne santé



ON PEUT penser à tort qu'ils ne sont pas inquiétants...
En santé, l'abréviation "AEG" signifie "altération de l'état général". "Cela désigne un ensemble de symptômes non spécifiques qui indiquent une dégradation globale de la santé d'une personne", explique le Dr Adrien Dereix, médecin généraliste et directeur médical du Centre Médical Elsan Paris République. Cette altération de l'état général peut être due à plusieurs causes. "La première est une infection, virale ou bactérienne, poursuit le médecin. Mais aussi des maladies rénales, une insuffisance cardiaque, des maladies pulmonaires chroniques ou un diabète mal contrôlé." Certains types de cancers peuvent altérer l'état général, en particulier dans les stades avancés.
La prise en charge de l'AEG implique avant toute chose une consultation avec un professionnel de santé pour une histoire détaillée et un examen physique. "On va pouvoir prescrire des analyses de sang, de l'imagerie médicale (radiographies, échographies, scanner, IRM) ou des examens spécifiques selon les symptômes et les hypothèses diagnostiques." Une fois la cause identifiée, le traitement sera adapté en conséquence, qu'il s'agisse d'une infection, d'une maladie chronique, d'un cancer ou d'un autre trouble. "On sera particulièrement vigilant s'il s'agit d'une personne âgée qui peut facilement se déshydrater ou avoir des problèmes cardiaques."
On peut retenir la règle des 3A pour caractériser l'altération de l'état général d'une personne. "Parmi les principaux signes et symptômes typiques associés à l'AEG, cite ainsi l'Anorexie (diminution ou perte de l'appétit), l'Amaigrissement (perte de poids significative -plus de 5 % du poids total- sans modification de l'alimentation ou de l'activité physique) et l'Asthénie (sensation de fatigue constante et manque d'énergie, même après un repos adéquat)." C'est l'association de ces trois marqueurs combinés (mais pas toujours alarmants) qui doit alerter le patient et le pousser à consulter son médecin.
D'autres signes peuvent être associés comme la perte de masse musculaire, la baisse de moral, l'irritabilité, des troubles du sommeil, des signes de déshydratation, une peau sèche et fragile, des troubles cognitifs (difficulté à se concentrer, confusion mentale, ou altération de la mémoire). "Chez les personnes âgées notamment, on peut penser, à tort, que cette AEG n'est pas inquiétante et l'attribuer à la vieillesse. Or ces symptômes sont la répercussion d'une maladie sur l'état de santé du patient, et non une conséquence physiologique de l'âge avancé."

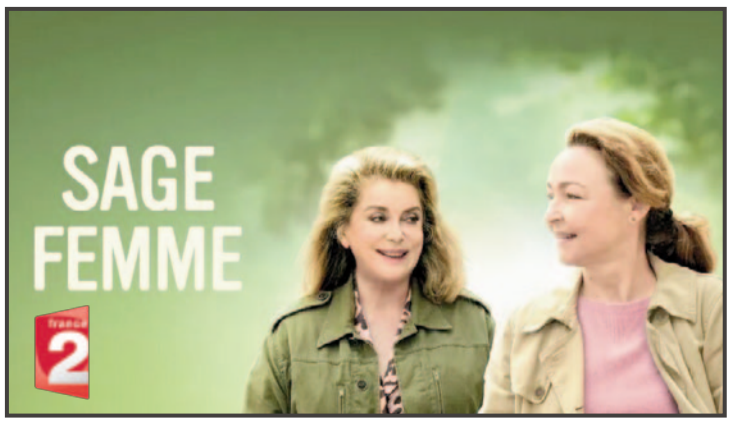
Hypercholestérolémie familiale : symptômes,

L'excès de cholestérol peut se transmettre de génération en génération au sein de certaines familles or 80% des personnes atteintes ne le savent pas.
L'hypercholestérolémie familiale est une maladie héréditaire dont l'origine est génétique "autrement dit on est porteur ou on ne l'est pas" explique Lionel Ribes, Président de l'Association Nationale des Hypercholestérolémies familiales et Lipoprotéines (Anhet.f). Elle se transmet de génération en génération. Elle se caractérise par une élévation du cholestérol LDL, aussi appelé "mauvais cholestérol", dès la naissance. Cette hypercholestérolémie n'est donc pas en lien avec une mauvaise hygiène de vie. "C'est une maladie silencieuse (asymptomatique), complexe, sous-diagnostiquée" poursuit notre interlocuteur, Il existe deux formes d'Hypercholestérolémie Familiale (HF) :
►La forme hétérozygote (l'anomalie est héritée d'un des parents). Elle provoque un taux de Cholestérol-LDL 2 fois supérieur à la normale et concerne 1 personne sur 250 (1). "Dans la forme héréditaire hétérozygote, l'individu a hérité de deux copies d'un gène, une copie normale et une copie qui porte une mutation. La personne ne peut pas métaboliser le cholestérol et celui-ci s'accumule au niveau des articulations ou souvent, de la paupière", décrit le Pr Catherine Boileau, biologiste spécialisée dans les maladies structurelles cardiovasculaires.
►La forme homozygote (l'anomalie est héritée des deux parents). Elle entraine un taux de Cholestérol-LDL 6 à 8 fois supérieur à la normale. Elle concernerait 1 personne sur 500 000 (1). "Dans la forme homozygote, il n'y a pas de copie normale du gène.





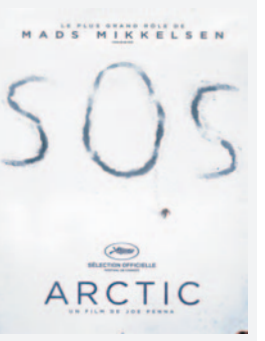




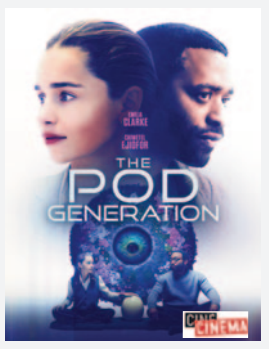




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Drame sentimental - États-Unis 1997 — TF1
Titanic

21h00 Comédie dramatique France - 2017 — France 2
Sage femme

20h55 Football : Euro 2024 Saison 2024 — M6
Suisse / Allemagne

21h00 Handball, une histoire de familles — CANAL+
Naissance d'une nation

21h00 Comédie — W9
France - 2008
LOL (Laughing Out Loud)

21h00 Film d'aventures — CINE+ FRISSON
Islande - 2018
Arctic

21h10 Film d'aventures — 6ter
France - 1965
Merveilleuse Angélique

20h50 Comédie - France 2023 — CINE+ PREMIER
Mon crime

21h20 Comédie France - 1976 — C8
Le jour de gloire

21h10 Film de science-fiction 2023 — CINE+ CINEMA
The Pod Generation

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 2022
Jumeaux mais pas trop

21h20 Série de suspense — TMC
Royaume-Uni - 2011
Meurtres au paradis

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série fantastique Espagne - 2021
Saison 1 - Épisode 4/5

Paraiso

Le corps de Malena Baldo, une des adolescentes disparues, a été retrouvé sur la plage. Paula Costa retrouve un indice intéressant sur le cadavre. Javi et ses amis retrouvent son fantôme errant et délirant au milieu du centre-ville. En l'écoutant, ils tentent de comprendre où ont été retenues Sandra et ses amies. Bea et Olivia se livrent à une expérience occulte pour entrer en contact avec les défunts.

22h48

Série policière Suède - 2020
Saison 1 Épisode 1/2

Partisan

Johnny se rend dans une communauté paisible et doit récupérer deux adolescentes en chemin. Une fois sur place, on lui présente son poste de chauffeur routier. Pourtant, il se retrouve rapidement à creuser une tombe.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:06	12:31	16:23	19:52	21:41
CONSTANTINE	03:14	12:36	16:27	19:55	21:42
ALGER	03:30	12:50	16:40	20:08	21:54
OUARGLA	03:44	12:41	16:21	19:48	21:25
CHLEF	03:37	12:57	16:47	20:16	22:02
MOSTAGANEM	03:43	13:02	16:51	20:20	22:05
ORAN	03:47	13:05	16:54	20:22	22:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7920 — DIMANCHE 23 JUIN 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	18°
Oran	26°	17°
Constantine	30°	15°
Ouargla	42°	28°

14e FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE DE MARIONNETTES D'AÏN TÉMOUCHENT

SEPT SPECTACLES EN LICE

La quatorzième édition du Festival national de théâtre de marionnettes se tiendra du 27 au 30 juin à Aïn Témouchent. Cette année encore, le festival promet une programmation riche et variée, avec 7 spectacles en compétition officielle et 7 autres présentés hors compétition dans les communes avoisinantes.



Un programme riche et varié.

Lors d'une conférence de presse organisée, hier, au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le commissaire du festival, Ali Bouchikh, a dévoilé les grandes lignes de cet événement très attendu.

Placé sous le slogan «Théâtre de marionnettes... éducation et culture». Cet événement par les adeptes de cet art, offre une opportunité exceptionnelle aux troupes de marionnettistes du pays de présenter leurs spectacles et de se connecter avec d'autres acteurs de ce milieu artistique.

La soirée d'ouverture sera dédié à Gaza et rendra hommage aux victimes des agressions sioniste. Le commissaire a déclaré que «le festival est financé par le ministère de la Culture et des Arts avec un budget de 4 millions de dinars. Nous avons cherché des sponsors et des subventions supplémentaires de la part des entreprises privées, nous n'avons rien reçu».

Il a souligné l'importance de la marionnette comme forme d'art théâtral à part entière. «La marionnette est composée d'un texte et d'une mise en scène, ce qui fait d'elle, un genre théâtral à part entière. Il est dédié pour les adultes et comme pour les enfants». Le jury de cette édition est composé de spécialistes du domaine à savoir Mohamed Bouich, Aissa Choual et Ali Nadji.

Un projet de livre biographique retraçant les 14 éditions du festival est en cours de réalisation pour une publication l'année prochaine. «Plus de 200 spectacles de troupes algériennes ont été présentés depuis la création du festival. Certaines troupes sont toujours actives et participent régulièrement, tandis que d'autres ont cessé leur activité. Nous avons décidé de laisser une trace de ces 14 éditions passés dans une biographie».

Les organisateurs encouragent la création originale de marionnettes et de spectacles porteurs de messages et d'histoires. «La marionnette présentée lors du festival doit être une confection pas une poupée achetée dans un marché. Le spectacle doit avoir un thème, un but, un message, un sens. Il doit raconter une histoire du patrimoine ou autre», a expliqué le commissaire du Festival.

Des hommages seront rendus à des personnalités qui ont donné pour ce genre théâtral. Il s'agit de Houari Abdelkhalek du théâtre régional d'Oran et Bounaama Damou de Chlef.

Le festival met l'accent sur une approche plus dynamique de l'art de la marionnette, en encourageant les artistes à développer des mouvements expressifs, à utiliser des effets sonores et lumineux captivants, ainsi qu'à créer des costumes soignés.

L'un des objectifs majeurs de ce festival est de revitaliser le théâtre de marionnettes et de changer la perception de cet art en tant que simple genre littéraire. Traditionnellement, le théâtre de marionnettes en Algérie était souvent associé au théâtre-récit, où la manipulation des marionnettes était reléguée au second plan.

Par ailleurs, cette manifestation propose également des ateliers de formation destinés aux marionnettistes et aux passionnés de cet art. Ces ateliers offrent une occasion unique d'approfondir les compétences techniques et artistiques, d'apprendre de nouvelles techniques de manipulation des marionnettes et d'échanger des connaissances avec d'autres artistes dans ce domaine.

Cet événement prévoit également de décerner des prix aux meilleures performances. Le Prix du meilleur spectacle complet, doté d'une récompense de 120 000,00 DA, récompensera une production complète qui se distingue par son excellence artistique et sa créativité. Le Prix de la meilleure mise en scène (70 000,00 DA) et le Prix du meilleur texte (70 000,00 DA) récompenseront les aspects créatifs et narratifs. Le Prix du meilleur marionnettiste ainsi que le Prix du jury seront également nommés, chacun accompagné d'une récompense de 40 000,00 DA.

Au-delà de l'événement en lui-même, le festival vise à créer un héritage durable en favorisant la collaboration et le développement de réseaux entre les marionnettistes algériens. Ces initiatives contribuent à renforcer la communauté artistique dans le domaine.

Meriem Djouder

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Concours sur l'intelligence artificielle dans l'agronomie

L'ECOLE Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) organise de lundi à jeudi prochains, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle (ENSIA), un concours destiné aux étudiants des deux écoles autour de l'intelligence artificielle dans le secteur agronome. Dans un communiqué publié hier, l'ENSA a fait savoir que ce concours, intitulé «AgrI Challenge» rassemble les étudiants en intelligence artificielle et en agriculture pour relever les défis de la classification des plantes à travers l'intelligence artificielle. «Cet événement vise à promouvoir le travail d'équipe entre les étudiants des domaines de l'intelligence artificielle et de l'agriculture, à travers un défi commun de classification des plantes à partir de leurs images en utilisant des techniques d'intelligence artificielle et de vision par ordinateur», souligne la même source. Cette manifestation débutera lundi au niveau de l'ENSA, avec une cérémonie d'ouverture suivie d'une conférence sur la botanique et les méthodes d'identification et de classification des plantes, puis un atelier préparatoire pour les équipes participantes. Par la suite, les étudiants recueilleront des données et des images des plantes pendant deux jours avant de se rendre à l'ENSIA pour développer un programme utilisant des techniques d'intelligence artificielle visant à relever le défi de la classification des plantes. L'événement se terminera jeudi par une cérémonie de clôture et la remise des prix aux équipes gagnantes. «AgrI Challenge offre une opportunité unique aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences dans les domaines de l'analyse d'images et de la vision par ordinateur, et de favoriser la collaboration entre différentes disciplines, renforçant ainsi leurs capacités d'innovation et de travail en équipe», conclut le communiqué. **S. N.**

SECURITE ROUTIERE A BEJAIA

Plus de 400 délits enregistrés par la police

UN NOMBRE important d'amendes ont été dressées aux automobilistes indélicats par la police de la wilaya de Béjaïa le mois dernier. Le bilan de la cellule de communication de la sûreté de wilaya fait ressortir 4 192 amendes dressées à l'encontre des usagers ne respectant pas le code de la route dont 224 à l'égard des conducteurs de motos. Il est reproché à ces derniers un certain nombre d'infractions dont «les manœuvres dangereuses, l'absence de port de casque de sécurité», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. 439 délits routiers dont 292 ont été commis par les conducteurs des deux-roues.

De plus, 10 238 véhicules de différents types ont été contrôlés dont 1 202 motos. Ainsi, 38 véhicules et 510 motos ont été mis à la fourrière. Dans le même cadre, 17 sorties ont été effectuées pour la surveillance des usagers indélicats par radars, surtout ceux ne respectant pas la vitesse limitée.

Pour sa part, la police d'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE) a accompli 20 interventions dans la cadre de la lutte contre les constructions illicites de bâtisses, à l'issue desquelles 14 affaires ont été confiées à la justice et 170 interventions ont été menées dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, avec la saisie de quantités de fruits, de légumes et de viandes. Après quoi, 47 affaires ont été remises à la justice. En outre, 30 interventions ont été effectuées dans le volet lié à la protection du milieu, au cours desquelles il a été constaté un certain nombre d'infractions, dont le dépôt et l'abandon d'ordures de nature à perturber le trafic routier.

A cet effet, 15 affaires ont été transmises en justice. Il faut ajouter à cela 2 affaires de vente et achat de viande abattue en dehors d'abattoirs légaux, avec la saisie de 800 kg de viande blanche et rouge. Les dossiers ont été transmis à la justice. Dans le registre des accidents de la route, 31 accidents ont été enregistrés durant le mois de mai dernier par les services de la sûreté de wilaya, lesquels ont fait 31 blessés et aucun décès. Notons que la direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa a enregistré 582 accidents de la route, 862 blessés et 30 morts. Du 1er au 09 juin, 36 accidents de la route ont également été enregistrés. Ils ont fait 48 blessés et trois morts.

N. Bensalem